N°16 - décembre 2007-janvier 2008

MÉTROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Concerts, théâtre, expos : six pages d'idées loisirs

p 26 à 31

Habiter mieux demain

SOMMAIRE

L'info Métropole

LE POINT (PAGES 3 - 5)
PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : "HABITER MIEUX" DEMAIN

ÉCONOMIE (PAGES 6 - 8)
Développement économique
L'enjeu : offrir un territoire attractif

En Angleterre toute l'année au départ d'Angers Loire Aéroport

Les biothérapies, une filière d'excellence

TERRITOIRE (PAGE 9)
Une exposition consacrée aux gens du voyage, "voyageurs habitants"

ENVIRONNEMENT (PAGES 10-13)
Le lombricompostage, c'est quoi ?

Qui veut composter près de son immeuble ?

Tri : l'effort des habitants récompensé

DÉPLACEMENT (PAGES 14 - 15)
De nouveaux TER entre Angers et Nantes

La Maison du tramway ouvre ses portes place Imbach à Angers

L'info communes

ÉCOUFLANT (PAGE 16)
Des pommes, du jus et de l'emploi

LE PLESSIS-GRAMMOIRE (PAGE 17)
Pierre Doré décrit les scènes de la vie passée

VILLEVÊQUE (PAGE 18)
D'importants travaux entrepris au château-musée

MÛRS-ÉRIGNÉ (PAGE 19)
Les vélos sont prêtés au personnel communal

SAVENNIÈRES (PAGE 20)
Un magasin coopératif porté par les habitants

BOUCHEMAINE (PAGE 21)
Avec "Ça pousse aussi comme ça", faites comme ci !

LES PONTS-DE-CÉ (PAGE 23)
Au bureau, le recyclé a de beaux jours devant lui

ANGERS (PAGE 24)
Le projet Mayenne/Capucins accueillera 20 000 habitants

L'agenda sorties (PAGES 26-31)

Le programme de vos sorties dans l'agglomération

Coralie Pilard.

CAHIER TRAMWAY N°3 (PAGES CENTRALES)

Accompagner les travaux du tramway

Pour être averti de la sortie du journal MÉTROPOLE, vous pouvez vous inscrire à partir du site www.angersloiremetropole.fr à la rubrique "Découvrir" puis "Journal". Un courrier électronique vous préviendra de sa mise en ligne. Possibilité de le télécharger ainsi que les éditions précédentes. Le journal METROPOLE est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération.

angers Loire métropole
communauté d'agglomération

MÉTROPOLE, 83, rue du Mail, BP 80529 Angers 49105 CEDEX 02.
Édition : Angers Loire Métropole. Directeur de la publication : **Jean-Claude Antonini**.
Rédaction en chef : **Nathalie Maire-Soulié**.
Rédaction : Nathalie Maire, **Corinne Picard-Beauvallet**. Tél. 02 41 05 50 38 ou 02 41 05 52 27. (e-mail: nathalie.maire@angersloiremetropole.fr et corinne.picard-beauvallet@angersloiremetropole.fr).
Assistante et responsable de la diffusion : **Véronique Barini**. Tél. 02 41 05 50 43. (veronique.barini@angersloiremetropole.fr). Fax. 02 41 05 50 56. Photos de Une : **Yohann Antier**. Conception graphique et maquette : **MCM** - Daniel Tirado-Garin.
Photogravure : **Easycomsolutions** (Laval). Impression : **Imaye** (Laval).
Distribution : **Adrexo**. Tirage : 125 000 ex. Dépôt légal : 4e trimestre 2007. ISSN : 1772-8347.

Programme local de l'habitat

"Habiter mieux" demain

Contruire 25 600 logements dans les dix ans pour permettre à chacun de se loger : c'est l'objectif du Programme local de l'habitat d'Angers Loire Métropole (PLH). Se loger oui, mais pas à n'importe quelles conditions. C'est pourquoi le PLH s'accompagne d'un dispositif d'aides financières destinées à favoriser la construction de logements "durables" : ils devront être accessibles au plus grand nombre et respectueux des normes environnementales.

À noter

Pour un type 3 de 60 m², l'aide d' Angers
atteindre 9 000 € (150 € le m²) si ce logem

DR.

Le nouveau quartier Desjardins, à l'Est d'Angers, pensé pour limiter la consommation d'espace tout en préservant

▸ *"**Le PLH** va nous permettre de répondre à la demande actuelle des habitants de l'agglomération en matière de logement, une demande en hausse pour des raisons sociologiques notamment : séparation des couples, familles recomposées...,* explique le président d'Angers Loire Métropole. *C'est aussi une nécessité pour conforter l'attractivité de notre territoire : les départs massifs à la retraite, prévus dans les prochaines années, et l'accueil de jeunes actifs qui en résultera, imposent une croissance du parc de logement."* Envisager le futur nécessite également de donner la priorité dès aujourd'hui à des types d'habitat plus économes en énergie et en espace. *"Nous serons pragmatiques car il nous faut construire pour l'immédiat et pour le futur. Nous voulons impulser une politique de logements durables, mais sans atteinte au rythme de construction"*, assure le président.

Pour inciter les communes à construire davantage, vite et mieux, Angers Loire Métropole conditionne une partie de son aide financière à une liste de critères liés au développement durable. Dans le cadre d'un contrat signé avec chaque commune, les constructeurs recevront une aide financière supplémentaire d'Angers Loire Métropole, pour une mise en œuvre en janvier 2008.

Charges en baisse.

Inscrits dans le Programme local de l'habitat, les critères répondant au référentiel "Habiter mieux"

Accession à la propriété : l'exemple d'Angers

Le projet Mayenne-Capucins prévoit la construction de 10 000 logements au nord de l'agglomération (lire aussi en page 24). Parallèlement, la Ville d'Angers a étudié, sur son territoire, toutes les possibilités de mutation de terrains de type friches industrielles ou artisanales, friches d'entrepôts… Un potentiel de 6 500 logements supplémentaires a ainsi pu être dégagé.

Pour faciliter l'accession à la propriété au plus grand nombre, la Ville propose aux promoteurs de s'engager à ses côtés, notamment sur un prix plafond pour les logements neufs (exemple 2 800 € TTC le m² parking inclus en centre-ville). Par ailleurs, pour ce nouveau secteur Mayenne-Capucins, chaque programme privé doit prévoir 20 % de logements en accession aidée. Moyennant quoi la Ville d'Angers baisse le prix de vente du terrain dont elle est propriétaire. Baisse que le promoteur s'engage à répercuter dans le prix de vente des appartements concernés. De son côté, l'acheteur ne doit pas revendre son appartement avec une plus-value dans les cinq années suivantes, sauf exception.

Le label "Habiter Angers" permet aux particuliers d'identifier les opérations qui bénéficient du soutien de la Ville. Des opérations qui se construisent à un coût inférieur de celui du marché.

Loire Métropole s'élèvera à 5 400 € (90 € le m²). Cette aide pourra
ent respecte des normes environnementales sur l'eau, le chauffage...

Coralie Pilard.

l'intimité.

Tous les acteurs du logement associés

2 560 logements par an, pendant dix ans, dont la moitié de logements aidés. C'est l'objectif du Programme local de l'habitat (PLH), à l'échelle de l'agglomération. Un programme approuvé à l'unanimité en conseil communautaire pour répondre notamment aux besoins de logements sociaux (on estime entre 7 000 et 8 000 le nombre de demandes insatisfaites), rééquilibrer et diversifier la production sur le territoire, favoriser la construction de logements durables et abordables.
Permettre à chacun de se loger nécessite d'agir sur plusieurs leviers : le logement social, mais aussi le logement intermédiaire, l'accession à la propriété, la réhabilitation des parcs publics et privés. C'est pourquoi le PLH associe tous les partenaires de l'habitat : communes, bailleurs, promoteurs privés et publics, aménageurs, professionnels du bâtiment.
Pour répondre à cette ambition, Angers Loire Métropole donne la priorité à la construction de logements sociaux dès janvier 2008 en apportant des aides directes aux organismes HLM. Pour inciter à construire mieux, à agir sur les consommations d'énergie, d'eau et sur la qualité de l'air (donc sur le montant des charges), ces aides seront majorées. On appelle cela le référentiel "Habiter mieux". Cette aide évolue selon la surface du logement, et le niveau de loyer pratiqué. Elle peut aller de 1 000 € pour un T1 (logement très social) à 20 000 €, pour un T6 (très social) construit selon le référentiel "Habiter mieux".

auront des effets, à long terme, sur la protection de l'environnement et à court terme, sur le montant des charges supportées par les ménages, via les économies d'énergie. *"La prise en compte des préoccupations environnementales dans les politiques publiques est incontournable,* explique le président. *Il existe un lien très fort entre consommation énergétique et productions de CO_2. Mettre en place des moyens pour limiter cette consommation est un enjeu majeur. D'autant plus majeur pour les politiques de l'habitat que le bâti constitue un gros consommateur d'énergie."* Il est aussi responsable de 23 % des émissions nationales de gaz à effet de serre. En limiter la production est donc un des objectifs du référentiel "Habiter mieux", qui va aussi agir sur la consommation d'énergie, d'eau potable et sur la qualité de l'air dans les logements.
Pour cela, Angers Loire Métropole demande aux constructeurs qui s'engagent à ses côtés de faire des choix techniques précis, en anticipant sur les réglementations futures, en privilégiant des équipements hydro économes et de ventilation pour améliorer la qualité de l'air intérieur. *"Tout cela contribuera à diminuer les dépenses dues à la consommation d'eau, d'électricité, et de chauffage des ménages,* explique, à son tour, le vice-président. *Donc diminuera leurs charges et les aidera à vivre mieux."* Les aides financières d'Angers Loire Métropole seront majorées dès le 1er janvier.

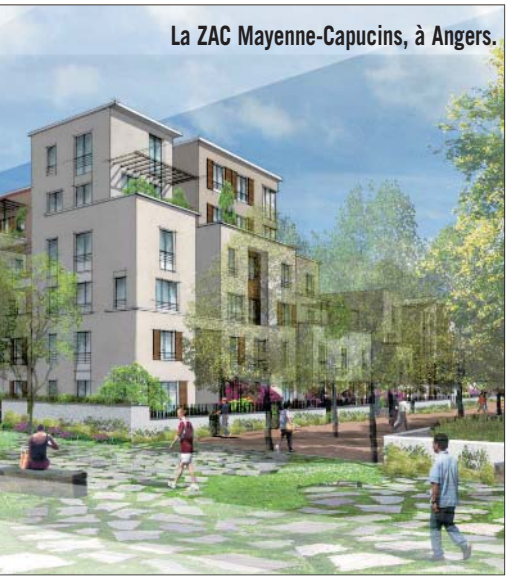

La ZAC Mayenne-Capucins, à Angers.

Limiter la consommation d'espace et préserver l'intimité des habitants

Outre un objectif fort en matière de production de logements, le Programme local de l'habitat favorisera l'émergence de nouvelles formes urbaines et d'habitat. Ces nouvelles formes urbaines vont limiter la consommation d'espace, et seront associées à une préservation complète de l'intimité des habitants.
Il n'est plus possible aujourd'hui d'imaginer des quartiers en cœur de métropole, avec 17 à 18 logements à l'hectare, contre 90 en hyper centre d'Angers ou 40 à La Roseraie. Mais il est indispensable de s'appuyer sur le travail des architectes qui favorise la variété des logements, des formes architecturales et des lieux de vie.
À ce titre le nouveau quartier Desjardins, à Angers, sera un bon exemple, avec 80 logements à l'hectare. Le problème, ce n'est pas la densité de population, mais la façon dont les espaces sont pensés.

Emploi

L'enjeu : offrir un territoire

En juin, le taux de chômage affichait 7,7 % dans la région angevine. Qu'en est-il de la situation économique ? Les chiffres confirment la profonde mutation en marche. Celle-ci se manifeste par la reconversion sans précédent des secteurs de l'industrie traditionnelle, et par la part croissante des emplois générés par les services. Le tertiaire : c'est actuellement un emploi sur deux (soit 51 000 emplois sur 101 000).
Quant aux chiffres de l'UNEDIC, que montrent-ils ? Qu'Angers a rebondi depuis les années sombres 2002 et 2003. Mieux que d'autres agglomérations de même taille puisque les chiffres de l'emploi salarié en France placent Angers dans le peloton de tête des grandes aires urbaines françaises, à la 9e position, devant Grenoble, Lyon, et au coude à coude avec Nantes et Bordeaux.
Depuis 2000 en effet, l'emploi a progressé de + 4,61 %, tous secteurs confondus, dans la région angevine. Le tertiaire confirme sa percée. Quant à l'emploi industriel, il se maintient.

Comment séduire un chef d'entreprise ?

Cette croissance, tout à chacun peut s'en féliciter, sans perdre de vue les difficultés qu'ont connues et que connaissent encore de grandes entreprises et leurs salariés, et qui s'expliquent par des restructurations d'envergure internationale. Si les entreprises créent l'emploi, les collectivités territoriales ont pour rôle d'être des facilitateurs de projet. L'enjeu étant d'offrir un territoire attractif.
Qu'est ce qui, au final, séduit un chef d'entreprise que toutes les agglomérations de France sont prêtes à accueillir ? Pourquoi l'entreprise de services aux entreprises Clientys a-t-elle préféré développer son activité dans l'immeuble Arobase 3 d'Angers/Saint-Serge plutôt qu'à Reims ou à Tours ? Le réseau ferroviaire (avec le TER), les nouvelles infrastructures ? L'aéroport d'Angers Loire Marcé ? Les dessertes en haut débit des zones d'activités et des pôles tertiaires ? Tout ceci, mais aussi l'offre foncière et immobilière, le maintien et le renforcement d'une offre de formation et universitaire de premier plan avec un effort tout particulier dans les domaines de la recherche et de l'innovation. À cela s'ajoute un dispositif d'accompagnement et de prospec-

attractif

tion, mis en œuvre par Angers Loire Développement, le “bras armé” de la collectivité pour la mise en œuvre de la stratégie de développement économique.

Nathalie Maire

La croissance de l'emploi entre 2000 et 2007

En 2007 : les emplois du tertiaire représentent 50,48%

Thierry Bonnet / Ville d'Angers

Le premier vol d'Eastern Airways a atterri sur le tarmac angevin, le 15 novembre.

Aéroport

En Angleterre toute l'année

Les vols entre Angers et Southampton ont repris le 15 novembre. Après Flybe, c'est la compagnie britannique Eastern Airways qui reprend cette ligne régulière internationale à raison de trois aller-retour par semaine. Les départs s'effectuent d'Angers Loire Aéroport les mardis, jeudis et les dimanches à 13 h 45 pour une arrivée outre-Manche à 14 h 05 (heure locale). Les vols au départ de Southampton décollent à 11 h 05 pour atterrir sur le tarmac angevin, à 13 h 20 (heure locale).

Les passagers embarquent à bord d'un Jetstream 41 de 29 places. Cette nouvelle liaison s'adresse aux voyageurs d'affaires ainsi qu'aux touristes à destination du sud de l'Angleterre et Londres, grâce notamment aux connexions de trains sur l'aéroport, ou en correspondance avec le reste du Royaume-Uni et l'Europe.

Trafic stable

En 2006, le nombre de personnes embarquées à Angers Loire Aéroport a progressé de manière significative. Dans le courant de l'année, la reprise des vols d'Airlinair par Flybe s'est accompagnée d'un fort taux de remplissage des appareils (65 % contre 20 %). L'aéroport, c'est aussi un trafic commercial régulier entre Angers et Lyon (dix aller-retour par semaine), une aviation d'affaires avec un mouvement en hausse de 16 % dans la même période. Les autres vols commerciaux s'expliquent pour l'essentiel par un développement des vols charters affrétés par les entreprises comme Scania, et par une forte activité durant les 24 Heures du Mans. Demeurent les vols sanitaires et le fret : ces deux activités sont récurrentes et dépendent, pour la première, des transferts d'organes entre hôpitaux (2 transferts par semaine en moyenne, soit 100 vols par an) ; et pour l'autre, des risques de rupture de chaîne dans l'industrie automobile essentiellement. L'aéroport a embarqué 21 tonnes de fret en 2006, sous l'impulsion notamment de Bosch, Valeo et Renault.

Renseignements à Angers Loire Aéroport (02 41 33 50 20), sur www.angersloireaeroport.fr et sur www.easternairways.com

Express

ThyssenKrupp à New-York

ThyssenKrupp, le fabricant d'ascenseurs, installé à Saint-Barthélemy, équipera la future Freedom Tower (541 mètres pour 105 étages) en cours de construction sur le site du World Trade Center, endeuillé par les attentats du 11 septembre 2001. 71 ascenseurs et neuf escaliers seront fournis par le fabricant angevin.

Recherche

Les biothérapies, une filière d'excellence

Ici, dans un laboratoire de l'Institut Montéclair d'Angers engagé dans la recherche biothérapeutique.

La recherche et la production de médicaments par la voie biologique, plutôt que chimique : c'est cela les biothérapies. Un secteur de pointe dans lequel Angers et Nantes sont associées au travers du pôle de compétitivité, labellisé au niveau national par l'État en 2005 : Atlantic Biothérapies.

Moins connu que son grand frère, le pôle du végétal spécialisé Végépolys, Atlantic Biothérapies représente pourtant une richesse importante dans la région, *"avec des compétences fortes en matière de recherche car il s'est construit autour des Centres hospitaliers universitaires – CHU – d'Angers et de Nantes"*, explique Christophe Angot, directeur d'Angers Technopole. Atlantic Biothérapies regroupe une quarantaine d'entreprises, *"pour l'essentiel des start up issues des laboratoires de recherche. Les deux plus grosses sociétés sont Intervet à Nantes, spécialiste des vaccins vétérinaires, et les laboratoires Brothier à Fontevraud."*

Ce n'est donc ni le nombre de salariés, ni le poids des entreprises associées qui explique la labellisation d'Atlantic Biothérapies, mais bien son excellence : *"Nous sommes là sur une niche,* indique Christophe Angot. *Mais ce qui est intéressant c'est que ce pôle associe la chaîne complète des biothérapies : la recherche, l'application clinique, et les entreprises."*

Pôle à dimension nationale, Atlantic Biothérapies joue pourtant dans la cour des grands et c'est à l'échelle internationale que se trouvent ses interlocuteurs : les pôles biotechnologiques et les grandes sociétés pharmaceutiques en Europe et au-delà… *"Aujourd'hui huit projets de création d'entreprise sont en cours, à Nantes et Angers,* ajoute Christophe Angot. *Cela peut paraître peu, mais c'est beaucoup compte tenu de la dimension du pôle, et de celle du secteur des biotechnologies en général."* À terme, des passerelles sont possibles avec les filières du végétal. *"Il y a là aussi des transversalités intéressantes à développer dans le domaine de la santé."*

Corinne Picard-Beauvallet

Questions à

Emmanuel Picot, directeur – fondateur d'Évolis Card Printer

Évolis Card Printer a enménagé dans un nouveau bâtiment à Beaucouzé. Est-ce le signe d'une nouvelle ère pour les imprimantes à cartes plastiques qui font votre succès * ?

En 2000, nous étions cinq. En 2001, nous avions dégagé un chiffre d'affaires de 3 M€. Fin 2007, il peut être multiplié par douze, et en janvier 2008, Évolis Card Printer comptera 135 collaborateurs. Notre nouveau bâtiment s'inscrit dans cette stratégie de développement qui va continuer sur sa lancée. Une nouvelle chaîne de production y fonctionne déjà. Cette année, nous avons sorti 25 000 machines. 120 personnes travaillent sur le site, dont une bonne moitié à la recherche et au développement. Nous venons par ailleurs de remporter un projet gouvernemental au Japon : plutôt rare, vu l'exigence du marché nippon.

DR

Les entreprises sont le moteur de la croissance et de l'emploi. Quel regard portez-vous sur le rôle des collectivités territoriales ?

Évolis a été aidée, au tout début, par la Région et nous avons toujours été accompagnés par Angers Loire Développement, l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole. C'est par ce biais que nous avons perçu une aide au recrutement via le Fonds de revitalisation Nec, fin 2005 ; et que nous sommes allés au Japon décrocher des marchés, aux côté d'autres chefs d'entreprise angevins. À son démarrage, Évolis s'est aussi installée dans une usine relais et à bénéficié d'une aide sur le prix d'achat du terrain. L'aide des collectivités peut être précieuse pour les entreprises à des moments-clés.

** Installé à Angers-Beaucouzé, Evolis Card Printer conçoit, fabrique et commercialise des imprimantes permettant d'éditer des cartes bancaires, des cartes de fidélité, des badges, etc.*

Propos recueillis par N. Maire

Zoom

Le Conseil de développement en ligne

Créé il y a cinq ans, le Conseil de développement d'Angers Loire Métropole et du Pays d'Angers regroupe 110 membres d'horizons socio-professionnels différents. S'y côtoient des chefs d'en-

treprise, des représentants des formations syndicales, des acteurs sociaux et associatifs. Pour mieux comprendre le fonctionnement du Conseil de développement et son rôle auprès des élus, le site http://conseil-dev-loire.angers.fr a été mis en ligne. On y trouve notamment les travaux et rapports produits sur les thèmes du végétal, du tramway, de l'emploi…

Coralie Pilard

Exposition

Découvrir les gens du voyage

Depuis de nombreuses années, Angers Loire Métropole crée, aménage et gère des aires d'accueil des gens du voyage. Elle y propose des services spécifiques et assure un rôle d'accompagnement social : scolarité, animations, prévention de la délinquance… Pour valoriser cette politique d'accueil et contribuer à mieux faire connaître ces populations nomades, Angers Loire Métropole a conçu une exposition sur le mode de vie, l'habitat des tziganes et des voyageurs. Les fondements du monde voyageur, la réalité du nomadisme : ces thèmes et d'autres sont illustrés par de très belles photographies, que soutient un texte riche en informations et en réflexions.

Pour éclairer le mythe, faire tomber *"ces masques qui troublent la perception, attisent la méfiance, incitent à l'antagonisme"*, Angers Loire Métropole a choisi de rendre cette exposition itinérante. Après Montreuil-Juigné et Saint-Lambert-la-Potherie, elle est visible : à Mûrs-Érigné jusqu'au 17 décembre dans le hall de la mairie (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h) ; puis à Trélazé, du 14 au 25 janvier, toujours dans le hall de la mairie.

Nicolas Boulidard.

■ **Renseignements, www.angersloiremetropole.fr**

Information

Répondre à toutes les questions sur le logement

Jack Dupé, directeur de l'Adil.

DR

Une Agence départementale d'information sur le logement (Adil) vient d'ouvrir ses portes à la Maison de l'architecture, à Angers. Elle renforce le dispositif d'information mis en place par Angers Loire Métropole qui s'appuie sur l'Accueil logement et la Maison de la justice et du droit. À l'Adil, une équipe composée de juristes répond à toutes les questions des particuliers. Entretien avec son directeur, Jack Dupé.

Qu'est-ce qu'une Adil ?

Un outil au service du public, des collectivités locales et des acteurs de l'habitat. Un lieu ressource pour trouver des réponses sur toute question liée au logement, dans les domaines juridique, fiscal, financier. Ces questions peuvent concerner des rapports de voisinage, le loyer, les prêts, les droits de mutation… Dans tous les cas, l'Adil délivre une information gratuite et neutre.

Conseillez-vous également les particuliers avant un achat ?

Nous pouvons les aider à dresser des plans de financement. A l'issue de la consultation, ils savent quel est leur budget et le type de prêt auquel ils peuvent prétendre.

■ **Adil, Maison de l'architecture, rue René-Gasnier à Angers. Permanence téléphonique les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 13 h au 02 41 81 89 40. contact@adil49.com. Maison de la justice et du droit, bd Picasso à Angers, 02 41 45 34 00. Accueil logement, 68 rue du Mail à Angers, 02 41 86 50 50.**

À savoir

Le lombricompostage, c'est quoi ?

Un vers mange plus de la moitié de son poids par jour ! D'où l'idée de solliciter cette gourmandise pour lutter contre les déchets organiques. La nouveauté consistant à composter dans sa cuisine. Le lombricomposteur commence tout juste à se faire connaître en France. Angers Loire Métropole se propose d'en mettre à disposition chez les habitants qui en feront la demande. Le principe ? 500 g à 1 kg de vers sont livrés pour démarrer le système. Lesquels se nourrissent ensuite des déchets en décomposition. Les vers se reproduisent et leurs déjections permettent d'obtenir un compost (le lombricompost). Cette digestion produit de l'engrais liquide bon pour le rempotage, l'amendement pour les plantes, les fleurs, les parterres au pied de son immeuble… C'est surtout un geste fort en faveur de la réduction du tonnage des ordures ménagères. Le compostage permet en effet de diminuer le volume de sa poubelle d'un tiers.
Question encombrement : l'appareil mesure 70 cm de haut pour 50 cm de large, et peut être placé sur un balcon à l'abri par température en dessous de 10° (jusqu'à 25° C). Pour que tout fonctionne, pas besoin d'arroser, ni de remuer et on peut s'absenter pendant cinq semaines. Les personnes intéressées sont invités à s'inscrire auprès du service déchets-environnement d'Angers Loire Métropole (participation : 20 €).

■ **Renseignements auprès de Myriam Larue au 02 41 54 56 78.**

couvercle

1 matelas d'humidification

3 plateaux pour déposer les déchets où les vers se mettent au travail

1 bac pour récupérer l'engrais liquide, jusqu'à 10 cl par jour.

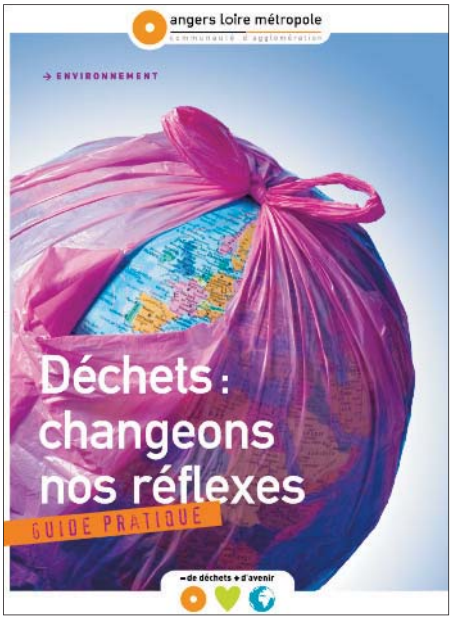

Pratique

Déchets : un guide pour mieux s'y retrouver

Pourquoi faut-il limiter nos déchets ? Comment trier mieux ? Que deviennent nos emballages ? Autant de questions qui trouvent une réponse dans un guide de 32 pages, édité par Angers Loire Métropole et distribué en décembre dans tous les foyers de l'agglomération.
Engagée depuis plusieurs années dans une politique volontariste de limitation des déchets qui donne de bons résultats, grâce à la mobilisation des habitants, la collectivité rappelle les enjeux de cette action, en lien notamment avec le projet Biopole. Et propose des conseils, faciles à mettre en œuvre, pour permettre à chacun d'agir efficacement pour l'environnement : au bureau, au jardin, à la maison… Il rappelle aussi les consignes de tri à respecter pour le verre, le papier, les déchets dangereux (piles, solvants, peintures…), les déchets d'équipement électriques et électroniques (écrans, petit électroménager…), vous apprend qu'une bouteille de lait peut se transformer en arrosoir, et indique les horaires des huit déchèteries.
Sur le même sujet, le guide "Jardiner au naturel" comme le dépliant "Vous achetez aussi des déchets" sont toujours disponibles dans les mairies de l'agglomération ou au siège d'Angers Loire Métropole 83, rue du Mail à Angers.
■ **Sur demande au 02 41 05 50 43.**

Le chiffre

800 000 c'est le nombre de passages enregistrés, en un an, dans les huit déchèteries de l'agglomération.

Express

Pour disposer d'un composteur

Les foyers désirant s'équiper d'un composteur individuel peuvent en faire la demande jusqu'au 15 février 2008 auprès de leurs mairies. Pour Angers, s'inscrire à la Maison de l'environnement au 02 41 32 22 20, les lundis, mardis, jeudis ou vendredis. Depuis trois ans, Angers Loire Métropole a équipé 6 000 foyers. Les composteurs seront distribués début avril. Toutes les communes de l'agglomération, sauf Béhuard (inondable), sont concernées par cette nouvelle campagne. Participation par foyer, 20 €.

Les déchets électriques et électroniques doivent être repris par les vendeurs ou déposés en déchèterie.

Coralie Pilard (archives).

Déchèteries

Ce qu'il ne faut plus jeter dans les ordures ménagères

Leur fréquentation ne cesse de croître. Angers Loire Métropole continue d'adapter le fonctionnement de ses huit déchèteries afin de répondre aux besoins des usagers et à la nouvelle réglementation. Aussi, les déchèteries du territoire (auxquelles il faut ajouter la recyclerie-déchèterie d'Emmaüs à Saint-Jean-de-Linières) reçoivent-elles de plus en plus de personnes qui viennent y déposer des D3E, des produits dangereux, tontes et tailles.

• **Les déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E)** : le gros électroménager, produisant du froid ou pas, comme les écrans d'ordinateur et TV ; ainsi que le petit électroménager (sèche-cheveux, grille-pain, petits jouets d'enfant à pile…). Les vendeurs sont tenus de reprendre les appareils usagés contre l'achat d'un appareil neuf. En dernier recours, ils doivent être déposés en déchèterie pour permettre leur dépollution puis leur valorisation.

• **Les lampes à économie d'énergie.** Elles ne doivent pas être jetées dans la poubelle classique. Ces lampes contiennent en effet des métaux lourds, comme du mercure. Les tubes fluocompacts sont à déposer obligatoirement en déchèterie, contrairement aux ampoules classiques à filament, qui peuvent être mélangées aux ordures ménagères.

• **Les autres déchets "dangereux".** Il s'agit de produits tels que les peintures, les phytosanitaires, les désherbants, vernis… sans oublier les batteries de voiture et les piles.

• **Les déchets verts.** Angers Loire Métropole en traite 16 000 t chaque année, ce qui permet de produire 4 000 t de compost 100 % végétal certifié NF. Tout est racheté par les particuliers (2€/le sac ou en vrac), par les agriculteurs, les paysagistes, les collectivités, les bailleurs sociaux pour l'entretien des espaces verts. Le compost "angevin" est particulièrement prisé des producteurs d'échalotes pour sa qualité.

Coralie Pilard.

Angers Loire Métropole recherche des habitants volontaires pour développer le compostage collectif près des immeubles.

Initiative

Qui veut composter près de son immeuble ?

Composter collectif aujourd'hui, c'est possible. Fin novembre, une première réunion d'information a réuni l'ensemble des bailleurs sociaux HLM et une vingtaine de syndicats de gestion d'immeubles privés. *"Pour l'instant, seules les personnes résidant en maison avec un jardin peuvent pratiquer le compostage. Le fait de composter permet de lutter très efficacement contre la prolifération des déchets ménagers. La poubelle de cuisine s'en trouve réduite d'un tiers environ"*, précise Myriam Larue, chargé de la prévention des déchets à Angers Loire Métropole. *Il s'agit désormais d'inciter des personnes qui habitent en immeuble à en faire autant et à se joindre à cet effort collectif."* Au printemps prochain, Angers Loire Métropole espère initier quelques sites pilotes, sachant que certains immeubles de Verneau et du quartier Grand-Pigeon compostent déjà à Angers, en lien avec la régie de quartiers. Reste à trouver des habitants motivés et des terrains situés à proximité des ensembles.

Contacter Myriam Larue, chargée de la prévention des déchets à Angers Loire Métropole au 02 41 54 56 78. Numéro vert (prévention des déchets) 0 800 800 050 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Express

Nouveaux horaires dans les déchèteries

À compter du 2 janvier, les huit déchèteries de l'agglomération adoptent de nouveaux horaires d'ouverture afin de s'adapter aux besoins des usagers suivant les saisons. Jusqu'au 31 mars, elles seront ouvertes du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; les samedis, de 9 h à 17 h et le dimanche matin, de 9 h à 12 h. Les horaires actuels sont conservés jusqu'au 31 décembre. Fermeture les 25 décembre, le 1er janvier et le lundi de Pâques, 24 mars.
À partir du 1er avril, horaires : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ; les samedis, de 8 h 30 à 18 h et les dimanches matins, de 8 h 30 à 12 h.

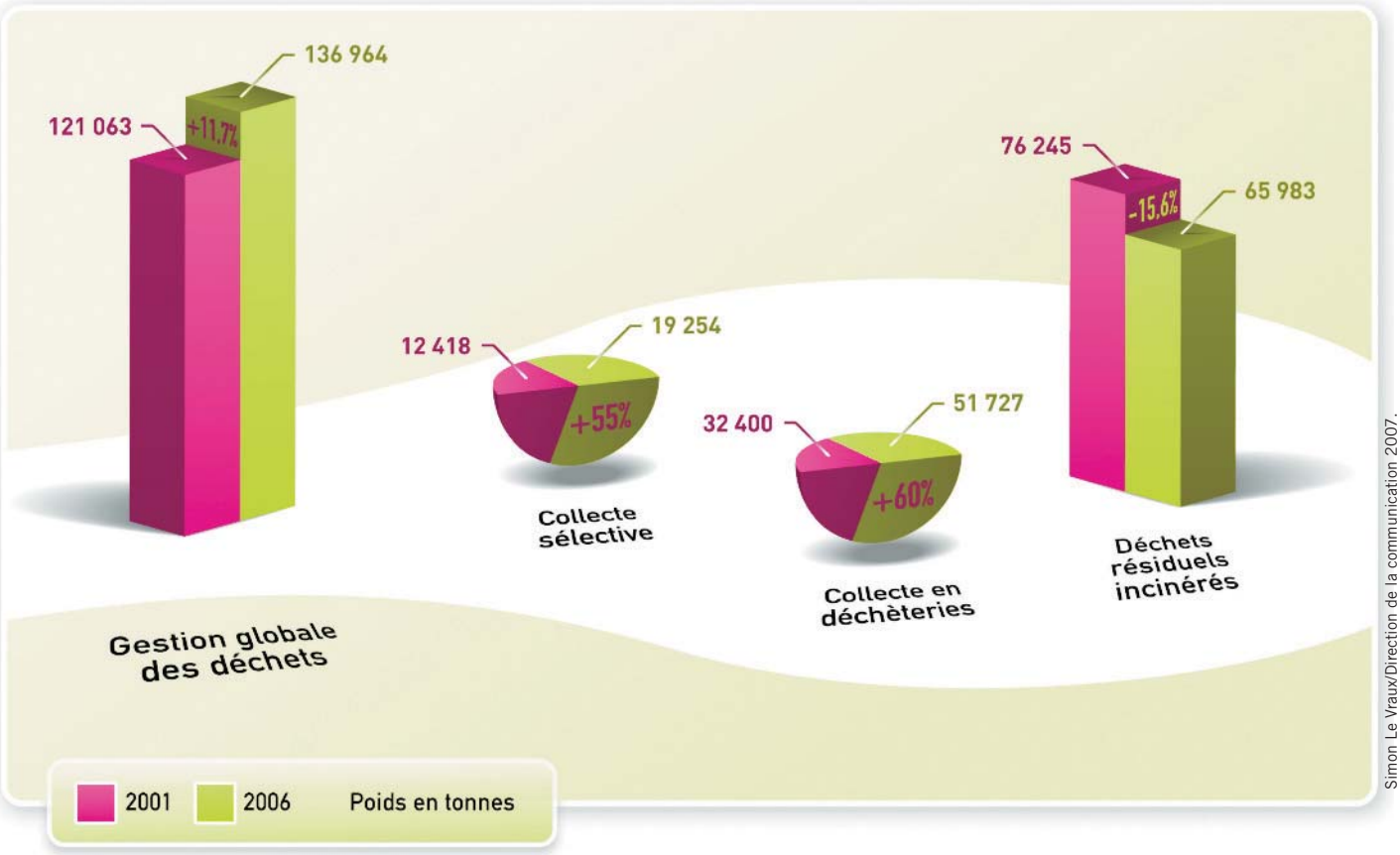

Simon Le Vraux/Direction de la communication 2007.

Distinction

L'effort de tri des habitants récompensé

Angers Loire Métropole a récemment été récompensée pour sa politique d'optimisation en faveur de la gestion des déchets, notamment pour les outils de collecte sélective mis à disposition des habitants. Parmi les gestes forts, que faut-il retenir ? La rationalisation du nombre de collectes hebdomadaires des ordures ménagères ; le déploiement d'un large dispositif apte à faciliter les gestes de tri et un plan de communication très actif.

Parmi les outils de tri : à noter l'installation de conteneurs enterrés de proximité (au pied des immeubles), la distribution de 6 000 composteurs individuels, en moins de trois ans. Objectif : stabiliser la production des déchets sachant que, dans le même temps, la population vivant sur le territoire ne cesse de croître (d'ici à 15 ans, 330 000 habitants contre les 270 000 actuels).

Depuis 2001, la rationalisation du nombre de collectes, le déploiement des méthodes de tri, et l'idée d'acheter des produits éco-responsables ont fonctionné. À ce jour, la progression du volume des déchets reste constante dans les 31 communes de l'agglomération. Ceci pour un coût de 70,51 € par habitant, alors que la moyenne nationale dans les agglomérations comprises entre 100 000 et 300 000 habitants est de 90 € par habitant. Quant aux déchets en partance pour l'incinération, leur volume diminue. Ces constats confirment le dimensionnement de Biopole, le futur centre de valorisation des déchets ménagers d'Angers Loire Métropole. Lequel ne recourera plus à l'incinération, mais à la méthanisation des déchets[1].

1- Lire le supplément du journal Métropole : "Innover avec Biopole", sur demande au 02 41 05 50 43 ou téléchargeable sur www.angersloiremetropole.fr

Un Prix pourquoi ?

Décernés par Éco-Emballages, les Prix Eco-top ont pour objectif de récompenser d'une part les collectivités locales qui mènent à bien une démarche d'optimisation de leur collecte sélective et, d'autre part, les entreprises qui développent avec succès une démarche d'optimisation de la gestion des déchets. Le jury est composé d'experts, de représentants d'élus et de techniciens des collectivités territoriales.

ECO EMBALLAGES

Dix TER à deux niveaux et de grande capacité vont être mis en service en 2008.

DR.

Transports en commun

De nouveaux TER entre Angers et Nantes

Des Trains Express Régionaux (TER) à deux niveaux seront mis en service progressivement dès le 14 janvier sur la ligne SNCF reliant Tours, Saumur, Angers, Nantes et Saint-Nazaire. Ces rames de grande capacité (339 places assises), construites par Alstom, ont été choisies par le Conseil régional pour répondre à la hausse de la fréquentation des voyageurs, et notamment sur l'axe Angers-Nantes : au total + 11 % depuis 2005.
Dix nouveaux TER de ce type seront mis en service. Ils vont améliorer le confort des passagers, et notamment des personnes à mobilité réduite, grâce à aux larges portes et à l'accessibilité de plein pied. À terme, une réflexion sera menée sur le cadencement des trains, dans le cadre du plan de déplacement régional des voyageurs.

Express

Navettes gratuites pendant un mois

Pendant les fêtes de fin d'année, des navettes gratuites (aller et retour) partiront toutes les dix minutes de la place La Rochefoucault, entre 9 h 30 et 19 h 30. Ce service gratuit est maintenu jusqu'au 29 décembre.

Linda Mathiote/Cota.

Coralie Pilard.

Pratique

Vélo + Train : c'est possible !

Angers Loire Métropole, la Ville d'Angers et la région Pays de la Loire se sont associées pour proposer un nouveau service aux abonnés des Trains Express Régionaux (abonnements mensuels ou annuels). Depuis début décembre, 40 places de stationnement deux-roues sécurisées et couvertes leurs sont réservées sous le pont Marengo, près de la gare Saint-Laud. Moyennant 7 € par mois, les usagers d'Angers peuvent y stationner leur vélo toute la journée. 20 vélos de Vélocité sont également mis à leur disposition pour 12 € par mois (stationnement compris).
L'objectif de cette opération : faciliter les déplacements et améliorer et les complémentarités entre le train et le vélo.

Renseignements, Régis Le Bihan, chargé d'études déplacements – voiries à Angers Loire Métropole au, 02 41 05 52 09.

Service

L'ouverture de la Maison du tramway, le 15 décembre, place Imbach à Angers, s'accompagne de la mise en ligne d'un nouveau numéro de téléphone 0 800 104 204. Ce numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) permet à chacun d'obtenir des informations sur le tramway.

Nouveau

La Maison du tramway ouvre ses portes

Lieu d'information et d'exposition, la Maison du tramway ouvre ses portes le 15 décembre, dans les anciens locaux du NTA à Angers (place Imbach). Cet espace accompagnera le projet jusqu'à la mise en service du tramway.
Le grand public y trouvera des informations sur l'enemble du projet, le tracé, les travaux, des renseignements sur le réseau des bus, les modifications d'arrêts, et pourra y faire part de ses remarques.
Dès le début des travaux dans le centre-ville d'Angers, au printemps prochain, la Maison du tramway accueillera également le Relais info chantier et le médiateur du centre qui répondra à toutes les questions liées au déroulement de cette phase du chantier.
L'exposition consacrée aux aménagements urbains du tramway, récemment présentée salle Chemellier, y sera installée de façon permanente ainsi que la maquette grandeur nature du tramway.
À l'occasion de son ouverture, la Maison du tramway propose une animation avec la Cie "Les éléments disponibles" les dimanches 16 et 23 décembre (de 14 h à 19 h) pour des ponctuations insolites autour du thème des cinq sens.
Gratuit.

Olivier Calvez

La Maison du tramway est située place Imbach à Angers.

Maison du tramway 12, place Imbach à Angers, 02 41 05 59 21.
Ouvert les 15, 19, 20, 21 et 22 décembre de 13 h à 19 h. Les 16 et 23 décembre de 14 h à 19 h.

Express

Un parking souterrain accessible toute la journée au Quai

Le parking souterrain du nouveau théâtre d'Angers, Le Quai, est en service. Ce parking de 180 places est accessible par le bd Dumesnil (autorisé aux véhicules GPL munis de soupape de sécurité). Ouvert de 7 h à 2 h (après la fin du spectacle). Il est par ailleurs accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à l'ascenseur qui dessert le Forum, le parvis et la terrasse. Tarifs : 1 heure : 0,80 €, 2 heures :1,60 €, 3 heures : 1,80 € ; au-delà de trois heures : 0,20 € par heure supplémentaire ; tarif spécial pour les usagers du théâtre : 1 € (sur justificatif) ; abonnement travail 27,50 € par mois en journée de 7 h à 20 h.

Renseignements, 02 41 24 13 40.

Coralie Pilard.

Les scolaires de l'agglomération utilisent régulièrement l'atelier Jus de fruits d'Écouflant.

FENEU

Des crèches à la chapelle des Vignes

À l'initiative de l'association pour la sauvegarde de la chapelle des Vignes, des crèches venues de nombreux pays seront à découvrir durant les mois de décembre et janvier. Fabriquées dans des matériaux très divers, elles seront visibles tous les week-ends, de 14 h à 18 h, dans la chapelle (17e) située route de Querré ; et le jour de Noël, de 14 h à 18 h. Sur rendez-vous pour les groupes.

Entrée : 2 €, adulte. 1 €, enfant. Gratuit, moins de 6 ans.

ÉCOUFLANT

Des pommes, du jus et de l'emploi

Une odeur de pomme flotte dans l'air. Dans l'atelier de l'association Espoir, sur la zone industrielle d'Éventard, particuliers et professionnels s'activent à la fabrication et la mise en bouteille d'un jus 100 % bio. Les premiers, comme ces retraités visiblement bien rôdés, chaussés de bottes, viennent ici chaque année préparer eux-mêmes une boisson destinée à leur consommation personnelle, aux amis, à la famille… Les autres sont saisonniers, en contrat à durée indéterminée ou salariés de l'association Espoir Services, et inscrits dans un parcours de retour à l'emploi. *"Cette activité nous permet de leur proposer près de 4 000 heures de travail par an, de les aider à retrouver autonomie et confiance en eux"*, explique François Gerbaud.

Les arboriculteurs de la région sont également nombreux à utiliser l'atelier pour la transformation de leurs produits. *"C'était d'ailleurs l'un de nos objectifs à la création de l'atelier, voici une vingtaine d'années,* ajoute François Gerbaud. *Permettre aux arboriculteurs de la région de valoriser leurs fruits ; aux particuliers, aux écoles, aux collectivités, de fabriquer une boisson de qualité, tout en créant de l'emploi."*

Près de 6 000 litres de jus divers seront sortis de l'atelier en 2007. Raisin, fruits rouges, poire ou kiwi, nature ou en mélange… permettent de maintenir une activité tout au long de l'année.

Renseignement, 02 41 43 17 83.
E-mail : espoir.ecouflant@wanadoo.fr

LA MEIGNANNE

Vélos et piétons sur la passerelle

Les randonneurs à pied et les cyclos qui aiment le point de vue peuvent reprendre leurs habitudes et continuerà enjamber le Brionneau, à La Meignanne. Fin novembre, un nouvel ouvrage, en bois et d'une dizaine de mètres a remplacé l'ancienne passerelle, de manière à pouvoir s'y faire croiser vélos et piétons.

SAINT-SYLVAIN D'ANJOU

Les premières plantations ont eu lieu sur le site de la Forêt des enfants, à la Béchalière (Est de Saint-Sylvain). Des arbres seront plantés chaque année par les scolaires de la commune sur ce site d'une dizaine d'hectares qui deviendra un nouveau lieu de promenade.

LE PLESSIS-GRAMMOIRE

Pierre Doré décrit les scènes de la vie passée

L'ancien maire du Plessis-Grammoire n'en n'est pas à ses premières gammes littéraires. Après avoir sondé l'âme de la vie à l'école dans un précédent ouvrage, Pierre Doré récidive avec *Scènes de la vie passée en Anjou*. Un livre authentique que l'on butine avec plaisir. Pour raconter la vie quotidienne à la campagne, Pierre Doré a choisi le mode du témoignage à l'état pur. Un genre qui permet *"d'entendre"* une trentaine de personnes.

Ce livre retrace la vie qui a conduit une génération d'une guerre à l'autre. *"Je ne saurais dire si la vie est plus agréable aujourd'hui qu'avant. Tout a tellement changé. Une chose m'est pourtant apparue clairement : la solidarité régnait autrefois dans les villages. Le Plessis-Grammoire n'a sans doute pas échappé à cette règle"*, souligne l'auteur. Rien ne manque : de la naissance à la mort, en passant par les noces ; les cours de récréation, les filles, d'un côté, de l'autre, les garçons ; les odeurs de confiture ; le travail des champs, les veillées et le son des cloches... Une douce lecture en somme, assortie de photos jaunies, toutes exhumées pour l'occasion des albums de famille.

En vente dans les librairies et à la bibliothèque du Plessis-Grammoire : le mardi de 16 h 30 à 18 h 30 ; le mercredi de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h 30 ; et le samedi de 11 h à 12 h 30.

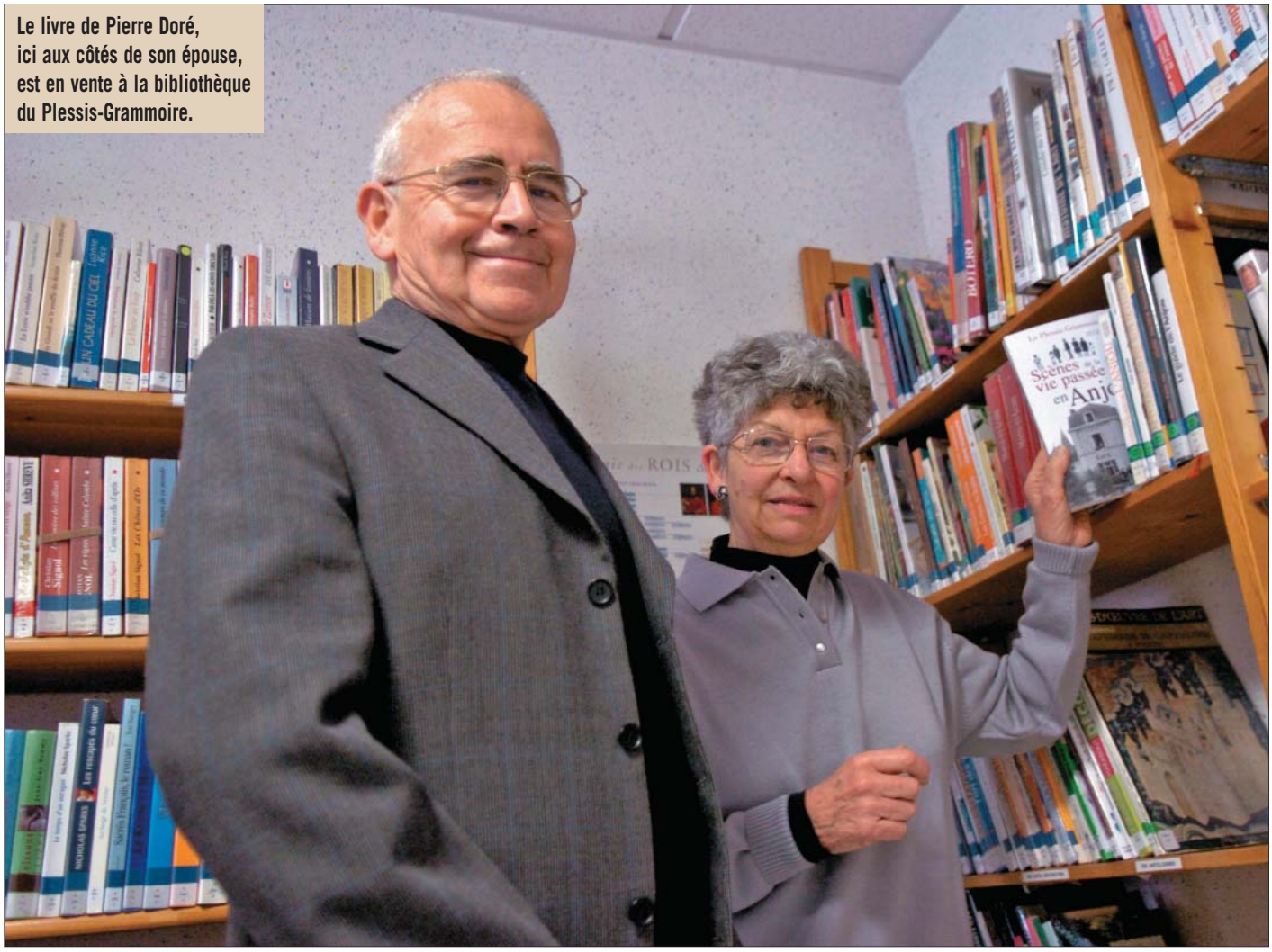

Le livre de Pierre Doré, ici aux côtés de son épouse, est en vente à la bibliothèque du Plessis-Grammoire.

Coralie Pilard.

Musée d'Angers - photo Pierre David.

VILLEVÊQUE

D'importants travaux entrepris au château musée

Depuis quelques mois, le château musée de Villevêque (géré par les musées de la Ville d'Angers) est le théâtre d'importants travaux. Ceux-ci ont notamment porté sur le mur d'enceinte, le mur du cloître du château, les portails d'entrée et les espaces verts. En 2008, le chantier se poursuivra par la réfection de la toiture, et le comblement de certaines carrières souterraines.

Depuis quelques années, le château de Villevêque est ouvert à la visite selon la volonté de son dernier propriétaire, Daniel Duclaux. Décédé en 1999, cet industriel originaire du Nord de la France, était un inlassable amateur d'art, dont la collection couvre presque tous les domaines de la création du XIIe au XVIIe siècle : sculptures, tapisseries, mobilier, émaux, orfèvrerie, objets domestiques, céramiques… Les pièces majeures étant les sculptures siennoises du début XVe, les tapisseries médiévales et les céramiques italiennes de la Renaissance. L'aménagement des espaces verts a par ailleurs permis de dégager quatre hectares de jardins, ouverts à la visite.

Le 23 décembre, parcours commenté " La passion d'un collectionneur" pour découvrir l'Europe du XIIe au XVIe siècle à travers les œuvres d'art. Durée : 1 h 30. Réservations conseillées au 02 41 05 38 38. Entrée : enfant 4 €, adulte 5 €.

LA MEIGNANNE

Une course à pied pour fêter Noël

Sportive et festive, la course à pied La Ronde de Noël se déroulera le 22 décembre, à partir de 17 h dans les rues de la commune. Comme les autres années, les coureurs sont vivement encouragés à se déguiser pour participer, au choix, à la course en duo sur 4,7 km, dès 17 h ; ou aux 10 km en individuel, à 18 h. La Ronde de Noël permet aux sportifs d'évoluer dans des rues aux habitations illuminées. L'an dernier, ils étaient 1 825 à prendre le départ. Cette année, les organisateurs arrêteront à 350 le nombre de duos, et à 1 100, celui des coureurs individuels. Aucune inscription ne sera enregistrée le jour même.

Pour s'inscrire : se référer au site http://rondedenoel.free.fr

DR (archives)

Au départ de la course, en 2006.

Coralie Pilard.

Valérie Brossard, chargée de mission santé et environnement, planche également sur un plan de déplacements à pied dans la commune.

MÛRS-ÉRIGNÉ

Les vélos sont prêtés au personnel communal

Depuis quelques semaines, les employés de la Ville de Mûrs-Érigné disposent de vélos pour leurs déplacements. *"Qu'ils rentrent chez eux pour le repas du midi, ou qu'ils aient des allers et retours à faire entre les différents équipements communaux, ces vélos sont à leur disposition"*, souligne Valérie Brossard, chargée de mission à la santé et à l'environnement. Aux couleurs de la ville, la flotte compte à ce jour dix vélos. Sept sont réservés aux employés communaux ; les trois autres, à des personnes qui résident et travaillent à Mûrs-Érigné, *"et qui ne disposent d'aucun moyen de locomotion"*. *"C'est en constatant qu'une femme regagnait son domicile, tard le soir, après son travail de serveuse"*, que le maire a engagé cette opération. Coût pour la commune : 1 400 €, sachant que les vélos ont été achetés via l'association de réinsertion Mob'Service à Angers (rue des Noyers), également chargée de leur maintenance.

Plus globalement, la commune travaille sur les modes doux de déplacements intra-muros. Un groupe de travail observe les liaisons et les déplacements pédestres. Avec le souhait d'installer, à terme, des panneaux signalant les temps de marche entre deux points, au lieu des distances. Pour encourager l'usage du vélo, par temps de pluie notamment, la bibliothèque municipale, les groupes scolaires, le centre Jean-Carmet, l'hôtel de ville... ont été équipés d'abris à vélo couverts. D'autres sites le seront prochainement.

SAINT-LÉGER-DES-BOIS

Convaincue par l'éclairage solaire pour les espaces publics

Pionnière dans l'éclairage public à énergie renouvelable, Saint-Léger-des-Bois a passé commande de quatre lampadaires à énergie solaire (commercialisés sous la marque Autonoma), identiques à celui testé à deux pas de la mairie depuis près de six mois. C'est à la demande du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire que le prototype avait été installé. Ce lampadaire fonctionne à l'énergie solaire photovoltaïque, qui permet de transformer l'énergie solaire en électricité. L'électricité est stockée dans des batteries d'une autonomie de quatre jours, pour huit heures de fonctionnement.

Le commerce, soutenu à bout de bras, ouvrira avant les fêtes.

Coralie Pilard.

SAVENNIÈRES

Saveurs, un magasin coopératif porté par les habitants

Le dernier commerce de la commune a fermé ses portes les 25 juillet dernier. *"Depuis, pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, c'est le système D,* commente Jacques Chambrier. *Celles qui le peuvent font appel à des voisins, beaucoup ne mangent plus de produits frais."*

Cette situation va bientôt changer grâce à la ténacité d'un petit groupe d'habitants de la commune, réunis autour de Jacques Chambrier. "Saveurs", la nouvelle supérette, devrait ouvrir ses portes avant les fêtes, en lieu et place de l'ancien commerce.

Ce projet est porté par quelques habitants réunis en Société coopérative d'intérêt collectif, pour *"maintenir durablement un commerce de proximité à Savennières et renforcer le lien social dans la commune."* 194 coopérateurs (particuliers, associations, mairie…) ont souscrit une ou plusieurs parts sociales de 50 €. *"Il nous fallait 500 parts minimum pour démarrer l'activité du magasin sans emprunt, et nous y sommes."* Grâce à ces fonds, non seulement la commune va retrouver son commerce, mais deux emplois sont créés (un temps plein, un mi-temps). Les coopérateurs ne sont plus des simples consommateurs, mais des acteurs du projet qui disposeront d'une voix lors de l'assemblée générale, *"auront connaissance des comptes du magasin, et surtout, le droit à la parole"*, ajoute Jacques Chambrier.

Ouvert tous les jours (sauf le mardi) et le dimanche matin, "Saveurs" proposera une gamme traditionnelle en épicerie, fruits, légumes… Les producteurs locaux y seront aussi représentés ainsi que les produits issus de l'agriculture biologique.

BOUCHEMAINE

Avec "Ça pouss

Même en cette fin d'automne, c'est un jardin plein de charme. D'un côté, la pépinière des arbres fruitiers. Tout près, un mini labyrinthe fait de légumes et de fleurs. Entre les deux, les plantes poussent en "planches", comme chez les maraîchers. Sous les pommiers, l'herbe verdira au printemps en mini "pré verger" : le paradis des insectes ! Les poiriers bordent le tout.

Ce petit coin d'équilibre botanique bénéficie de l'attention de trois mains vertes, trois amis proches de la nature par leur profession, fondateurs de l'association "Ça pousse aussi comme ça". Quant au jardin, prêté par la commune, c'est celui du presbytère, en plein bourg.

Voilà sept ans que les trois copains en prennent soin. *"Nous cherchions une parcelle pour créér un jardin pédagogique, avec des pratiques de jardinage écologique, destiné au grand public"*, explique Pascal Noblot. Expliquer sans marteler, convaincre par l'exemple : c'est le credo de l'association, sans dogmatisme. D'ailleurs, à "Ça pousse aussi comme ça", on ne prétend pas tout savoir : *"Le jardin nous sert aussi à*

Henri Germond, président du conseil des aînés de Beaucouzé.

DR.

MÛRS-ERIGNÉ

Cinéma, tous les mardis à 20 h 30 ; séance art et essai le premier mardi de chaque mois. Plein tarif 5,50 €, tarif réduit 4,10 €.
Programmation sur www.cinemaabc49.org ou www.ville-murs-erigne.fr

e aussi comme ça", faites comme ci !

mener des expériences, pour voir ce qui est le plus efficace pour les plantes." Quitte à accrocher un filet rempli de coquilles d'œuf aux branches des pêchers, contre la maladie. Efficace ? Pascal Noblot reconnaît : *"On est davantage dans le remède de grand-mère ! Le vrai secret, pour avoir un beau jardin, c'est l'attention et le temps..."*

Au fil des années, les curieux ont appris à pousser les grilles de ce jardin de curé. Les échanges portent leurs fruits, les bons trucs circulent et les mentalités évoluent. *"Lorsque nous avons commencé à pratiquer le paillage, on nous a pris pour des rigolos. Aujourd'hui c'est une pratique qui se répand"*, ajoute Pascal Noblot.

Après les dernières portes ouvertes à l'occasion des Journées du patrimoine, "Ça pousse aussi comme ça" propose désormais deux journées d'information grand public à l'automne et au printemps. L'occasion de parler des pratiques écologiques au jardin, mais aussi au quotidien.

Corinne Picard-Beauvallet

Renseignements, 02 41 47 28 04.

Le jardin du presbytère accueille les activités de l'association "Ça pousse aussi comme ça".

DR.

BEAUCOUZÉ

Conseil des aînés : s'engager au service de la collectivité

Les conseils des aînés des communes situées dans l'agglomération ainsi que celui de Saumur se sont récemment réunis à Beaucouzé. L'occasion de comprendre leur rôle et leur poids dans la vie municipale, avec Henri Germond, président du conseil de Beaucouzé.

Comment sont désignés les conseils des aînés ?
Parfois par cooptation, parfois sur la base du volontariat, ou après élection, comme à Beaucouzé : 48 % des personnes âgées de plus de 60 ans se sont déplacées pour voter. Nous avons été élus pour six ans.

Quelle est votre position par rapport au conseil municipal ?
Un conseil des aînés doit se situer au-delà des querelles politiques. La neutralité est importante. Nous sommes là pour apporter notre pierre à l'édifice municipal et notre ambition est de servir la collectivité. Le mot "servir" devrait d'ailleurs être l'ambition de chacun.

Avez-vous un poids sur les décisions prises au conseil municipal ?
Nous sommes une force de proposition. Nous n'avons pas pour mission d'être dans l'action, mais de donner une impulsion. À Beaucouzé par exemple, on nous a demandé de réfléchir à l'avenir des personnes âgées de la commune. Ce fut l'occasion de se rendre compte que de nombreux hommes et femmes vivent une grande solitude. Suite à cela, une salle est désormais mise à disposition de ceux qui le souhaitent, un dimanche après-midi par mois. Un lieu pour discuter, pratiquer des jeux de société et surtout, rompre avec l'isolement.

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

Un tremplin musical pour les musiciens amateurs

DR.

Le THV organise un tremplin musical pour découvrir de jeunes talents. L'opération "Trop plein d'talents" s'adresse aux musiciens amateurs ou en cours de professionnalisation, en groupe ou solo, résidant en Maine-et-Loire ou dans les départements limitrophes. Pas de style imposé : "Trop plein d'talents" laisse libre cours à la créativité et à l'originalité des artistes.
Le dossier d'inscription peut être demandé au THV, par téléphone (02 41 96 14 90), par e-mail (billetterie-thv@ville-stbarth.fr), ou peut être téléchargé sur le site Internet de la ville (www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr). Les candidats devront avoir rempli et renvoyé leur dossier, accompagné d'une maquette de trois compositions originales et de deux photos récentes avant le 31 janvier. Les groupes retenus se produiront sur la scène du THV au cours de la saison 2008-2009.

AVRILLÉ

Tramway : les premières démolitions

Après concertation avec les habitants et les commerçants du centre-ville d'Avrillé, les travaux préparatoires à la construction de la première ligne de tramway viennent de commencer. Ces travaux permettent de préparer le terrain avant d'entreprendre la déviation des réseaux au printemps prochain. Les premières démolitions concernent plusieurs maisons inoccupées, à l'angle de l'avenue Mendès France et la rue du Champ-des-Martyrs. Angers Loire Métropole y aménagera une mini zone de stationnement proche des commerces. D'autres démolitions interviendront à l'angle de La Petite-Garde, à hauteur de l'arrêt "Bascule", au carrefour de la rue de la Gare…

Renseignements au numéro vert 0 800 104 204.

TRÉLAZÉ

Deux minibus à disposition des personnes âgées ou à mobilité réduite

Pour permettre aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées de faire leurs achats et de participer à des sorties détente, la Ville de Trélazé, en lien avec la régie de quartiers, tient à leur disposition deux minibus de 8 places chacun. Les véhicules assurent des dessertes chaque vendredi dans les deux centres commerciaux de la commune (en alternance une semaine sur deux). La régie de quartiers organise également des visites. Pour accéder à ce service ? Souscrire une adhésion annuelle de 5 € qui permet d'accéder à un premier transport gratuit (prix de la sortie : 1,50 €).

Régie de quartiers 27, rue Mongazon à Trélazé. Vente de tickets sur place ou au 02 41 69 91 04.

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

La médiathèque de La Ranloue accueille une exposition consacrée aux objets décoratifs de Noël, jusqu'au 2 février. Contact : 02 41 93 35 30.

Coralie Pilard.

Dominique et Olivier Demaegdt se sont spécialisés dans les fournitures recyclées et recyclables.

LES PONTS-DE-CÉ

Au bureau, le recyclé a de beaux jours devant lui

Dominique et Olivier Demaegdt ont créé voici bientôt deux ans l'entreprise "Un bureau sur la terre". Agrafeuse, tapis de souris, feuilles, stylos… on trouve de tout chez ces spécialiste de fournitures de bureau. De tout, mais uniquement du recyclé et du recyclable. *"Nos produits sont à base de matières facilement renouvelables,* explique Dominique Demaegdt. *Autrement dit on évite les dérivés pétroliers au bénéfice des dérivés végétaux par exemple."*

Avant de proposer un produit sur leur catalogue, les deux cousins se montrent attentifs à toutes les étapes de la fabrication : *"Il faut tout prendre en compte pour mesurer l'impact d'une fourniture : les matières premières utilisées, mais aussi les conditions de travail des salariés, les consommations d'eau et d'énergie de l'usine, le transport… C'est pourquoi aujourd'hui nous travaillons avec 70 fournisseurs en Europe, dont 40 % en France."*

Pour autant, Dominique et Olivier Demaegdt ne peuvent pas toujours proposer un équivalent recyclé à un produit classique : *"On ne peut pas faire par exemple de système de reliure type réglette plastique. Mais à condition de changer nos habitudes et d'accepter de relier différemment les documents, des solutions sont possibles."* Avec 50 % de croissance la première année, 30 % la seconde, "Un bureau sur la terre" affiche aujourd'hui une bonne santé et surfe sur l'air du temps. Opportunistes les deux cousins ? Plutôt militants de la protection de l'environnement, au travail comme à la ville. D'ailleurs l'un a créé un blog consacré au développement durable sur Internet (www.quotidiendurable.com), et l'autre circule volontiers à vélo… électrique.

Un bureau sur la terre, 2, rue Henry-Jarry, ZA de Moulin-Marcille, aux Ponts-de-Cé. Tél. 02 41 54 59 89. www.unbureausurlaterre.com

LES PONTS-DE-CÉ

Le théâtre rouvre ses portes

La pièce "Ubu", d'Alfred Jarry sera donnée le 11 janvier dans un théâtre des Dames entièrement rénové (renseignements pratiques en pages Loisirs). Après un peu plus d'un an de travaux, le public découvrira un espace modernisé, accessible aux personnes handicapées et équipé de nouveaux fauteuils (198 places). Les compagnies invitées bénéficient quant à elle d'un matériel technique de qualité, de nouvelles loges, mais aussi d'une résidence d'artistes à proximité. Ce chantier a également été l'occasion de restaurer le porche du théâtre.

DR.

Image : Nexity Appolonia.

10 000 logements vont sortir de terre au nord.

LOGEMENT

Le plateau Mayenne-Capucins accueillera 20 000 habitants

D'ici à 2015, le nord de l'agglomération sera méconnaissable. Le contournement autoroutier de l'A 11 sera opérationnel depuis l'été 2008 et le parc du végétal (Terra Botanica) ouvert. S'y trouveront aussi le centre de maintenance du tramway, de nouvelles zones d'activités, dont une de 50 000m² dédiée à l'activité tertiaire et surtout, le plateau Mayenne/Capucins. Celui-ci s'étendra sur 240 ha, dont les deux tiers sur la commune d'Angers et sur la commune d'Avrillé, pour le tiers restant.

10 000 logements y seront construits pour accueillir 20 000 habitants. Les objectifs de ce projet ? Pouvoir accueillir des ménages avec de jeunes enfants et les maintenir près des pôles d'emplois ; favoriser la mixité sociale avec des logements sociaux, des logements intermédiaires, de l'accession à la propriété aidée ou non. Sept années auront été nécessaires pour mener la concertation autour de ce projet respectueux du développement durable. *"Tout a été pesé : le logement, les formes urbaines, les modes de construction respectueux de l'environnement et des économies d'énergie, la typologie de l'habitat, les équipements publics, les écoles, les déplacements en modes doux, les transports en commun, le bruit, la récupération de l'eau, les espaces verts..."*, expliquent les services de la Ville.

Pour permettre aux habitants d'en prendre la mesure, la Maison du projet Mayenne/Capucins vient d'ouvrir ses portes dans le relais-mairie des Hauts de Saint-Aubin, à Angers. Elle s'adresse aux riverains et aux habitants de la métropole. *"C'est un lieu d'exposition évolutif, mais c'est aussi un lieu ressource où nous allons répondre aux interrogations, et créer un lien entre tous ceux qui s'intéressent au développement de l'agglomération"*, souligne Stéphanie de Bovée, chargée de communication. D'ici peu, le médiateur Tramway s'y installera à son tour.

Les premières constructions devraient être livrées en septembre 2009, face à la Maison du projet, à l'angle du boulevard Jean-Moulin.

Maison du projet, relais-mairie des Hauts de Saint-Aubin, 1 rue du Général-Lizé. Ouvert les mardis et jeudis de 14 h à 18 h ; les mercredis et vendredis de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h ; les samedis de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h. Tél. 02 41 35 01 41.

EXPRESS

Une Boutique des services en centre-ville

Ouverte depuis peu face à la Maison d'Adam, place Sainte-Croix à Angers, la Boutique des services s'adresse à tous les clients des commerces du centre-ville d'Angers : emballage gratuit des cadeaux, vente de chèques-cadeaux Vitrines d'Angers, espace confort avec un coin change pour les bébés, location de poussette et vélo, espace reprographie, cyberespace (3€/l'heure), consignes (1€). C'est aussi un point d'information durant l'opération Soleils d'Hiver.

Ouverte le lundi de 14 h à 19 h ; et du mardi au samedi, de 10 h à 19 h.
Tél. 02 41 31 21 21.
www.vitrines-angers.com

Tous les acteurs culturels (artistes, compagnies, plasticiens...) sont invités à participer au lancement de l'Ancre (Angers centre de ressources européennes) le 17 décembre au théâtre Le Quai, de 18 h 30 à 20 h 30. Avec des témoignages d'acteurs, coup de projecteur sur un créateur local...

FESTIVAL

Festival Premiers Plans : clap, vingtième !

En vingt ans, le festival du film Premiers Plans est devenu un incontournable dans le paysage du cinéma européen. Pour le public aussi : l'an dernier, ils étaient 60 000 festivaliers fidèles au rendez-vous. Tout y est : longs et courts-métrages, lectures de scénarios, participation d'acteurs confirmés et de réalisateurs connus et débutants ; et depuis cinq ans, l'engagement de Jeanne Moreau. La comédienne fêtera, à Angers, ses 80 ans et ses 60 ans de cinéma et donnera à voir les films marquants de sa carrière. 60 œuvres européennes sont par ailleurs sélectionnées sous forme de longs, courts-métrages et films d'école.

Hommages, rétrospectives, lectures publiques de scénarios, avant-premières et "Leçons de cinéma" : c'est l'autre volet grand public du festival qui programme notamment l'intégrale d'Alain Resnais.

Du 18 au 27 janvier, le festival espère aussi recevoir la visite d'anciens "jeunes espoirs" devenus grands comme Arnaud Desplechin, François Ozon, Danny Boyle... Les festivaliers pourront revoir les films sélectionnés de tous les Premiers Plans, ainsi que les films qui ont reçu un prix d'animation : "Kirikou et la sorcière", "Les Triplettes de Belleville" et "La Prophétie des grenouilles". À suivre également les lectures des scénarios devenus célèbres, comme "La Sentinelle", "Jeanne et le garçon formidable", "La Vie rêvée des anges"... et une série d'animations "Petits Plans" concoctée pour le jeune public.

Le festival présentera les œuvres marquantes de Jeanne Moreau.

DR.

■ **angers@premiersplans.org 9, rue Claveau à Angers 49 100 Tél. 02 41 88 92 94.**

ANIMATION

Bazar Divers, le marché de Noël des créateurs

Pour la seconde année, Bazar Divers anime la place de La République (derrière le centre commercial Fleur d'eau) dans le cadre de Soleils d'Hiver. Les associations organisatrices, Armatures et Le Jardin Bucolique, y proposent sous chapiteau une exposition vente d'artisans et artistes : joaillerie, jeux en bois, vaisselle, luminaires, vêtements... Ce chapiteau abrite également des spectacles le mardi de 19 h à 21 h ainsi que des concerts les jeudis et vendredis soir (gratuit). Des associations d'aide aux personnes et de protection de l'environnement y présentent leurs actions, le samedi matin, tandis que les exposants expliquent leur savoir-faire le dimanche de 15 h à 17 h.

Cette année, Bazar Divers dispose également d'une yourte abritant le bar et la restauration (produits locaux et bio). Des animations y sont programmées jusqu'au 24 décembre, comme des séances d'initiation à la relaxation et aux médecines douces (les mardis matin et jeudis matin, sur inscription).

Les mercredi 12 et 19 décembre, Bazar Divers s'adressera aux enfants avec des ombres chinoises et un spectacle (le 12, à 15 h 30), des ateliers sur le thème des énergies renouvelables et un conte (le 19, de 15 h à 19 h).

Enfin des parcours spectacle auront lieu les samedis 15 et 22 décembre, avec trois compagnies qui animeront la place de La République (5 €, sur inscription, départ à 14 h).

■ **Bazar Divers, jusqu'au 24 décembre, exposition-vente de 10 h à 19 h, les dimanches et lundis à partir de 14 h (yourte ouverte le samedi jusqu'à 20 h). Pour les animations, inscriptions sur place. www.myspace.com/bazardivers07**

MUSIQUE

Joseph Arthur. Pop, US. 15 et 17 €. *Le 11 décembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Lidija et Sanjia Bizjak, Abel Billard. Classique. Mozart, Brahms, Debussy… Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. *Le 11 décembre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Schumann, Schubert. Direction, Lan Shui. Avec "Lyric for strings" de George Walker, "Concerto pour violoncelle", de Schumann ; et Symphonie n°5, de Schubert. Concert ONPL. 10 à 26 €. *Le 12 décembre, à 20 h 30. Centre de congrès.*

On Stage#26. Groupes amateurs. 3 €. *Le 12 décembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Joy Denalane, An Pierlé & White Velvet. Pop soul funk. 15 et 17 €. *Le 13 décembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Chanteloire concert de Noël. Chorale de Brissac "Ensemble". 5 €. Gratuit, moins de 12 ans. *Le 16 décembre, à 16 h. Église Saint-Aubin, les Ponts-de-Cé.*

Marielle Dechaume. Chanson. Hommage à Édith Piaf. 5 à 10 €. *Le 20 décembre, à 20 h 30. Salle Emstal. Les Ponts-de-Cé.*

Les plus belles chansons d'Édith Piaf. Par Fabiola Toupin. Concert du nouvel An, par l'ONPL. Direction, Gilles Bellemare. 10 à 26 €. *Le 28 décembre, à 20 h 30 et le 1er janvier, à 17 h. Centre de congrès.*

FÊTES | ANGERS

Des Soleils pour tous les sens

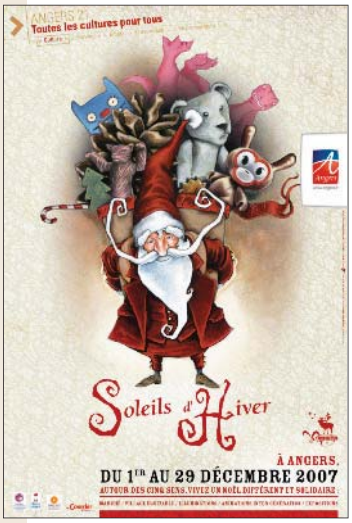

Avec une quarantaine de chalets répartis autour du Ralliement, le marché de Noël d'Angers reste le point fort de Soleils d'Hiver et se montre plus solidaire encore. Pour ce 10e anniversaire, les cinq sens sont sollicités pour déclencher tous les désirs : la vue, grâce aux nouvelles illuminations, à la mise en décor du Ralliement et à une exposition d'hologrammes, au Grand-Théâtre d'Angers (jusqu'au 29 décembre). L'ouïe, avec une installation ludique d'instruments de musique géants place saint-Éloi (jusqu'au 24 décembre) ; le goût, autour du Marché Équitable de la place Sainte-Croix et de son espace couvert dédié aux goûts du monde. C'est au Bazar Divers surtout que le toucher sera sollicité (lire page 24). Reste l'odorat, grâce aux parfums émanant des chalets de la place du Pilori. Familiale, l'opération Soleils d'Hiver décline d'autres rendez-vous : des ateliers créatifs, lectures de contes, soirées jeux, spectacles, l'expo "1, 2, 3 … 5 sens" (pour les 3-5 ans)…
Place du Ralliement, rue Lenepveu et place du Pilori. Du 1er au 29 décembre, du lundi au samedi, de 10 h à 19 h 30. Le dimanche, de 14 h à 19 h 30 (fermé le 25 décembre).

Musique française. "Intégrales" d'Edgar Varèse (ensem ble à vents et percussions), "La Mer", de Debussy et "La Symphonie fantastique", de Berlioz. Direction, Alain Lombard. Concert ONPL. 10 à 26 €. *Les 11, à 20 h 30 et le 13 janvier, à 17 h. Centre de congrès.*

Tartit. Musique touareg, du Mali. Concert Open-Arts/Le Chabada. 8 à 21 €. *Le 15 janvier, à 19 h 30. Le Quai. Théâtre 400.*

Le Dumky Trio. Beethoven, Dvorak. Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. *Le 15 janvier, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Le Grand Tout. D'après Octave Mirbeau, avec Bernard Froutin. Par l'Atelier Théâtre etc. 6,50 et 11,50 €. Spectacle précédé d'une conférence de Pierre Michel : "Octave Mirbeau, le démystificateur", le 18 janvier, à 19 h. *Les 17 et 19 janvier, à 20 h 30 ; le 18 janvier, à 21 h et le 20 janvier, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Hushpuppies. Rock'n'roll. Avec Gogo Charlton. 10 et 12 €. *Le 18 janvier, à 20 h 45. Le Chabada.*

Madame la Rue. Chanson. Gérard Pierron, Marie Mazille (clarinette, violon, chant), Françoise Mesnil (chant, guitare), Patrick Reboud (accordéon, accordina) et Mag Senn (chant). 6 et 9 €. *Le 18 janvier, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Jazz Band du Layon. Christophe Malinge. Reprises des standards de Duke Ellington, Tito Puente, Miles Davis… 5 et 8 €. *Le 18 janvier, à 21 h. Centre Carmet.*

Apéro du réel. Best of Les Films du Réel. Gratuit. *Le 22 janvier, de 18 h à 21 h. Le Chabada.*

Thomas Dutronc. Chanson. Avec Mamba Senior y su globos platas. 17 et 19 €. *Le 24 janvier, à 20 h 45. Le Chabada.*

Hushpuppies.

À noter

Le 26e salon de la carte postale et des collections se tiendra les 15 et 16 décembre, aux greniers Saint-Jean à Angers, sur le thème de la presse et de la télévision. De 9 h à 18 h. Entrée : 2 €. Gratuit, moins de 16 ans. Renseignements au 02 41 34 17 52.

Thomas Dutronc.

Julia Migenes. Dernier spectacle de la chanteuse lyrique "Alter Ego". Concert Open-Arts. 8 à 21 €. *Le 27 janvier, à 16 h. Le Quai. Théâtre 900.*

Jean-Louis Bergère. Chanson. 5 à 10 €. *Le 25 janvier, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Gabriela Barrenechea & Hawa. Chants et musiques du monde. 7 et 10 €. *Le 26 janvier, à 20 h 30. La Grange aux Dîmes.*

Florin Niculescu. Jazz manouche. Hommage à Stéphane Grappelli. Concert Jazz pour tous. 8 à 20 €. *Le 29 janvier, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Blükünt. Jazz. Guitare, saxo et percussions. 6 et 9 €. *Le 31 janvier, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Festival Aglagla. 4e édition par l'association Igloo (www.ligloo.org). Avec Improvisators dub, Burning Heads, Omar Perry, As de Trèfle, Dagoba, Strup X, Cocoon, Kana Guns of Brixton, The Elderberries et Zetlaskars. *Les 1er et 2 février. Centre Carmet.*

Bach dans l'intimité. Baroque, par l'ensemble Sagittarius. Clavecin et viole. Concert Anacréon. 10 à 23 €. *Le 2 février, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Annie Ebrel & Bertran Ôbrée. Chanson traditionnelle. 10 à 18 €. *Le 2 février, à 20 h 30. THV.*

Musiciens pour la Palestine. Par l'association Al Khamandjati. *Le 7 février, à 20 h 45. Le Chabada.*

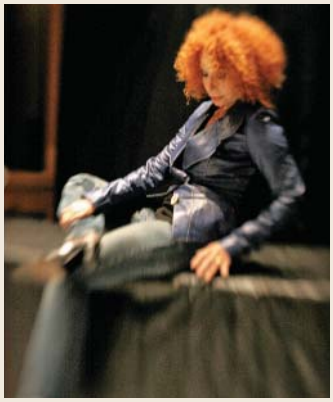

Hommage à Glenn Miller orchestra. Jazz. Par l'EMIG Big Band. 25 et 28 €. *Le 8 février, à 21 h. Centre Carmet.*

Lo'Jo. Musiques du monde. 10 à 18 €. *Les 8 et 9 février, à 20 h 30. THV.*

Menuau Quartet. Hommage à John Coltrane. Aux côtés du saxo ténor : Cédric Piromalli, piano ; Guillaume Robert, contrebasse et Peter Gritz, batterie. 6 et 9 €. *Le 12 février, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Rabih Abou-Khalil Group. Jazz oriental. 8 à 21 €. *Le 14 février, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 900.*

Ez3kiel. Électro. 15 et 17 €. *Le 13 février, à 20 h 45. Le Chabada.*

Musique slave. Stravinski ("La Symphonie de Psaumes"), Borodine (par le Chœur de l'ONPL) et Dvorak ("Symphonie n°8"). Concert ONPL. 10 à 26 €. *Les 14 (à 20 h 30) et 16 février (à 17 h). Centre de congrès.*

Seb Martel. Folk. 10 et 12 €. *Le 21 février, à 20 h 45. Le Chabada.*

XIXe siècle allemand. Direction, Yoel Levi : "Concerto pour violon", de Bruch ; la "Symphonie n°3 écossaise", de Mendelssohn. Concert ONPL. 10 à 26 €. *Les 2 (à 17 h) et 4 mars (à 20 h 30).*

Pierre Lapointe & YMP. Découvertes chanson. 10 à 18 €. *Le 6 mars, à 20 h 30. THV.*

Sinik. Rap. 20 et 22 €. *Le 7 mars, à 20 h 45. Le Chabada.*

THÉÂTRE

La Cruche cassée. Comédie d'Heinrich von Kleist. Création de Frédéric Bélier-Garcia. 10 à 26 €. NTA. *Du 12 au 22 décembre. Les lundis, mardis et mercredis, à 19 h 30. Les jeudis, vendredis, samedis, à 20 h 30. Les dimanches, à 16 h. Le 19 décembre, rencontre avec le public, après la représentation. Le Quai. Théâtre 900.*

Délit de fuites. Comédie. Mise en scène, Jean-Luc Moreau avec Roland Giraud et Élisabeth Bourgine. Tournées Baret. 18 à 49 €. *Le 13 décembre, à 20 h. Grand-Théâtre.*

Des souris et des hommes. De John Steinbeck. Tournées Baret. 18 à 44 €. *Le 10 janvier, à 20 h. Grand-Théâtre.*

Ubu. Burlesque. Par la Cie Label Brut. 5 à 15 €. *Le 11 janvier, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

La Bête à Bon Dieu. En avant-première, par le Bibliothéâtre. 10 à 18 €. *Les 15, 17, 18, 19 et 22 janvier, à 20 h 30. THV.*

Othello. De Shakespeare. Mise en scène, Gilles Bouillon. 8 à 21 €. *Le 16 janvier, à 19 h 30 ; le 17 janvier, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 900.*

La Bête à Bon Dieu.

Comment Monsieur Mokinpott fut libéré de ses tourments. Comédie dramatique, de Peter Weiss. Par la Cie des Désaxés. 7 et 10 €. *Le 26 janvier, à 20 h 30 et le 27 janvier, à 17 h. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Toc Toc. Comédie et mise en scène, Laurent Baffie. Avec Daniel Russo, Claire Maurier, "93 % des personnes interrogées avouent avoir au moins un TOC. Et vous ?". Tournées Baret. 18 à 44 €. *Le 31 janvier, à 20 h. Grand-Théâtre.*

Enjambe Charles. De Sophie Perez et Xavier Boussiron. NTA. 8 à 21 €. *Le 31 janvier et le 1er février, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 400.*

Flexible, hip-hop. Comédie sur le monde du travail. Par la Cie du Théâtre Dû. 5 à 10 €. *Le 1er février, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Le Temps est un songe. Le théâtre d'Henri-René Lenormand, mis en scène par Jean-Louis Benoît. Spectacle NTA. 8 à 21 €. *Le 6 (à 19 h 30) et 9 février (à 20 h 30). Le Quai. Théâtre 400.*

Chroniques amoureuses du Petit Chaperon rouge. Théâtre, conte et objets, par l'Atelier 44. Dès 14 ans. 6,50 et 11,50 €. *Les 7, 8 et 9 février, à 20 h 30 et le 10 février, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Feu sacré. Macha Méril, aux côtés du pianiste, François Chaplin. 10, 15 et 20 €. *Le 10 février, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

L'Assassin sans scrupules. D'Henning Mankel, auteur policier. Dès 9 ans. 8 à 21 €. NTA. *Le 13 février, à 15 h et 19 h 30 ; le 12, 16 février, à 16 h et représentations scolaires. Le Quai. Théâtre 400.*

DR.

CHANSON | SAINT-BARTHÉLEMY

Chansons d'hiver(ses) de la nouvelle scène francophone

Pour sa première édition, le festival Nos Chansons d'hiver(ses) accueillera des artistes incontournables de la nouvelle scène francophone. Un voyage au cœur de la chanson française et ses nombreuses facettes. Le THV déclinera l'offre en trois soirées doubles. Deux artistes se succèderont sur la scène : le premier, à la réputation acquise, permettant de découvrir le second. Au programme : des artistes susceptibles de charmer tous les publics, y compris les plus jeunes (dès 5 ans). De la voix veloutée de Valérie Leulliot (ex Autour de Lucie) à l'univers malicieux des Bouskidou, les spectateurs du THV pourront aussi découvrir l'inclassable "Néry et ses amis", dont le chanteur Polo ; les arrangements guitare folk et harmonica de Rose. Parmi les vraies découvertes : Katel, plus rock'n'roll, Gérarld Genty, *"inspiré par Boby Lapointe"* et le répertoire de K, l'artiste qui monte dans la lignée de Bénabar.

Du 24 au 27 janvier, au Théâtre de l'Hôtel de Ville de Saint-Barthélemy. Concerts à 20 h 30. 10, 15 et 18 €. Réservations au 02 41 96 12 81 ou à la Fnac.

Soirée cabaret impro. Avec la Ligue d'improvisation théâtrale de Maine-et-Loire. 5 et 8 €. *Le 15 février, à 21 h. Centre Carmet.*

DANSE

Huynh/Charmatz. Les deux chorégraphes, Élisabeth Huynh, directrice du CNDC et Boris Charmatz, présentent : "La Feuille", trois Boléros, et un duo extrait "Conforts fleuve". 8 à 21 €. *Le 5 décembre, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 900.*

Terrain vague. Hip-hop, de Mourad Merzouki. Par la Cie Käfig. 8 à 21 €. CNDC. *Les 7 et 8 décembre, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 900.*

Steve Reich evening. De la chorégraphe flamande, Anne Teresa de Keersmaeker. 8 à 21 €. Cycle : "Le CNDC invite la cinémathèque de la danse" : projection du film *40 portraits* de Boris Van der Avoort, aux Variétés (Premiers Plans). *Les 25 et 26 janvier, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 900.*

Woman and memory. De Rosemary Butcher. CNDC. 8 à 21 €. *Les 5 et 6 février, à 19 h 30. Le Quai. Théâtre 400.*

JEUNE PUBLIC

"1, 2, 3 ... 5 sens". Opération Soleils d'Hiver. Pour inciter les 3-5 ans à s'interroger sur les cinq sens. Parcours ludique et interactif (stimulations, expériences autour de la vue, de l'ouïe, du goût et du toucher). Entrée libre. *Jusqu'au 6 janvier, tous les jours de 11 h à 18 h. Noël et jour de l'An, de 14 h à 18 h. Salle Chemellier à Angers.*

Martino et Albertine. Théâtre de rue. Soleils d'hiver. Deux comédiens font découvrir les cinq sens cachés dans cinq lieux différents. Leur jeu : "Dé-sens".

Huynh/Charmatz.

À consulter

Le site Internet www.lequai.tv permet de consulter et télécharger les vidéos de spectacles, répétitions, interviews d'artistes, bandes-annonces. Il s'agit de la première web TV liée à ce type d'établissement culturel en France.

Les mercredis, samedis et dimanches après-midi, de décembre. Dans les rues du centre-ville, à Angers.

Les histoires pour petites et grandes oreilles. Animations gratuites. *Tous les mercredis, à 10 h 30 (hors vacances scolaires). À la bibliothèque de Mûrs-Érigné. Tél. : 02 41 57 82 11.*

La science amusante. Demi-journée d'ateliers sur le cinéma. Dès 6 ans. Places disponibles : 12 enfants et 8 adultes. Avec les Petits Débrouillards. Sur inscriptions au 02 41 57 82 11. *En décembre (date non précisée), à la bibliothèque de Mûrs-Érigné.*

Du vent et jeux de billes. Danse, objets et jonglage, par la Cie "Du Rien l'envolée". Dès 2 ans. 3,50 et 6,50 €. *Le 12 décembre, 10 h 30 et 16 h 30 ; les 15 et 16 décembre, à 16 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

L'Affaire Poucet. Théâtre d'objets, dès 6 ans. Par la Cie Bakélite. 5 €, tarif unique. *Le 18 décembre, à 18 h 30. THV.*

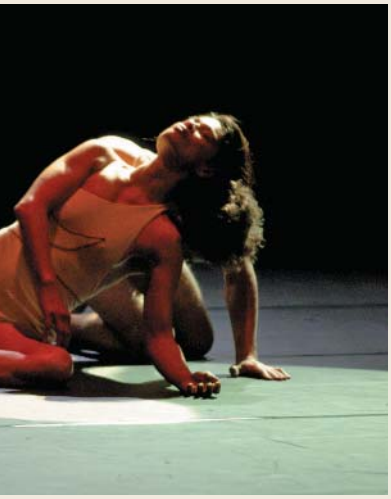

L'Affaire Poucet.

DR.

Le Mouton à réaction. Conte avec Jeanne Ferron, pour les 3-5 ans (30 mn) et les 6-12 ans (45 mn). 1 et 2 €. *Le 19 décembre, à 15 h (les 3-5 ans) et à 16 h (6-12 ans). Le Carré des Arts.*

Le Petit Bossu. Spectacle musical, tiré des "Contes de mille et une nuits". De James Wood, avec les percussions de Strasbourg. 8 à 21 €. *Le 21 décembre, à 19 h 30 ; le 22 décembre, à 15 h et 19 h 30 et le 23 décembre, à 11 h 30 et 15 h 30. Le Quai. Théâtre 400.*

L'Ogrelet. Conte. De Suzanne Lebeau. Dès 7 ans. 8 à 21 € (tarifs hors abonnements et forfaits famille). *Le 9 janvier, à 15 h et 19 h 30 ; le 12 janvier, à 16 h. Le Quai. Théâtre 400.*

Alice. Objets et marionnettes, par la Cie Art Zygote. Spectacle familial, dès 7 ans. 6,50 €. 1 entrée gratuite/1 accompagnateur adulte. *Le 19 janvier, à 16h. Théâtre des Dames.*

Rouge, Rouge. Marionnettes à fil et arts plastiques. Conte du Petit Chaperon rouge, par la Cie Billanbois. Dès 3 ans. 45 mn. 6,50 €. 1 entrée gratuite/1 accompagnateur adulte. *Le 19 février, à 11 h et 16 h. Théâtre des Dames.*

Jus de chaussettes. Marionnettes. Dès 5 ans. Par la Cie Opsis. 45 mn. 3,50 et 6,50 €. *Le 20 février, à 10 h 30 et 16 h 30. À 16 h 30, les 22 et 24 février. À 10 h 30, les 21 et 23 février. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Festival Boule de gomme. *En février, au centre Jean-Vilar, à Angers.*

OPÉRA

Le Comte Ory, de Rossini. Mise en scène, Frédéric Bélier-Garcia. Par Angers Nantes Opéra et le NTA. 10 à 55 €. *Les 28 et 31 décembre, à 20 h ; le 30 décembre, à 14 h 30. Grand-Théâtre.*

Le Monde de la lune. Comédie italienne, de Franz Joseph Haydn. Direction musicale, Jean-François Verdier. Spectacle coproduit par Angers Nantes Opéra, l'opéra de Rennes avec l'orchestre de Bretagne. 10 à 55 €. *Le 20 janvier, à 14 h 30 ; les 22 et 23 janvier, à 20 h. Grand-Théâtre.*

SPECTACLE

La Fille de Madame Angot. Opérette. 28 et 30 €. *Le 14 décembre, à 16 h. Centre Carmet.*

Ocarina. Variétés française. *Le 15 (à 20 h 30) et le 16 décembre (à 14 h 30 et 17 h 30). Le 26 janvier, à 20 h 30 et le 27 janvier, à 15 h. THV.*

Chorale Happy Swing. Gospel. Concert de Noël. 5 €. *Le 22 décembre, à 20 h 30. Centre Jean-Vilar, à Angers.*

Quand le chant des sirènes se mêle aux hurlements des loups... Poésie et chant. Par la Cie La Machine. Margarida Guia emporte ses lectures à la limite du chant et du théâtre. Dès 12 ans. 6,50 et 11,50 €. *Les 31 janvier et 1er février, à 20 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Voyages interstellaires. Concert et image. Par la Cie La Machine. 6,50 et 11,50 €. *Les 2, à 20 h 30 et 3 février, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

▲

Le Cirque des mirages. Cabaret et chansons, avec Yanonski et Fred Parker. 8 à 21 €. *Le 8 février, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 400.*

Julien Cottereau. Humour et mime. "Imagine-toi". Molière de la révélation théâtrale masculine. 10 à 18 €. *Le 16 février, à 20 h 30. THV.*

ANIMATION

Les rendez-vous gourmands. Découvrir des recettes et des saveurs locales. Réservations à l'office de tourisme, au 02 41 23 50 00. 4 et 5 €. Le 6 décembre, à 18 h : Autour du chocolat avec Laurent Petit, chocolatier (Soleils d'hiver), au Village Équitable, place Sainte-Croix, à Angers. Le 17 janvier, à 18 h, avec Emmanuel Martin, le chef de "Ma campagne" (rv Promenade Haute-de-Reculée, à Angers).

Marché de Noël. Place de la mairie. *Du 20 au 24 décembre, à Sainte-Gemmes-sur-Loire.*

Albert (archives).

La Ronde de Noël. Sport et courses à pied dans les rues illuminées.
Le 22 décembre, à partir de 17 h. La Meignanne.

CONFÉRENCE

Turpin de Crissé (1782-1859) : un collectionneur angevin. Dessins et peintures d'artistes d'époque, antiquités égyptiennes et grecques, objets d'art du Moyen-Âge et de la Renaissance. Animée par un guide-conférencier. Réservations au 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €.
Le 14 décembre, à 18 h. Office de tourisme d'Angers. Salle Jean-Lurçat.

Ciné-conférence. La Nuit la plus longue. Conférence : "La nuit, démons et merveilles", par info@cinelegende.fr
Le 17 décembre, à 18 h. Espace Welcome, place Maurice-Sailland, à Angers. Gratuit. Projection du film "Les Portes de la nuit", de Marcel Carné et Jacques Prévert.

CONCERTS | ANGERS

Concerts gratuits de l'orchestre national des Pays de la Loire

C'est une nouveauté de la saison de l'Orchestre national des Pays de la Loire. Le public peut assister à des concerts gratuits donnés par des ensembles de musique de chambre de l'orchestre. Ouvert à tous, chacun de ces rendez-vous musicaux, de grande qualité, a lieu une demi-heure avant le début d'un concert symphonique programmé dans le cadre de la saison 2007-2008. Après une première Ouverture en fanfares, il sera possible d'entendre et voir : Octuor de Schubert, en décembre ; Les percussions, en janvier ; Dvorak et Ravel, en février et en mai, un Octuor à vents. Retrait des billets gratuits au centre de congrès le soir du concert. Renseignements au 02 41 24 11 20.

Le 17 décembre, à 13 h 45 et le 18 décembre, à 20 h 15. Cinéma les 400 Coups, à Angers.

Connaissance du monde. "Chine, mémoire d'un peuple", film de Patrice Fava.
Le 18 décembre, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, au centre de congrès ; le 19 décembre, à 14 h 30 et 18 h 30 au théâtre Chanzy et le 20 décembre, à 14 h 30 et 18 h 30, au THV.

Le bestiaire dans la ville : sculptures animalières. Visite commentée en salle sur le thème des sculptures sur les façades, dans les jardins et les parcs publics. Réservations au, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €.
Le 18 janvier, à 18 h. Rendez-vous à l'office de tourisme d'Angers.

Les Cafés philosophiques. Sur le thème de l'Apocalypse. Des historiens, philosophes, spécialistes de l'architecture, journalistes, théologiens animeront ces cafés. Organisé par le Centre des monuments historiques.
Les 5 février, 4 mars et 1er avril, à 18 h. Au château d'Angers.

VISITES

Promenade sensorielle dans le centre historique d'Angers. Visite guidée de la cité des chanoines jusqu'à la rue Saint-Éloi au milieu d'instruments de musique géants. 5,50 et 7 €. Moins de 12 ans, gratuit. Réservations à Angers Loire Tourisme au 02 41 23 50 00.
Le 8 décembre, à 10 h. Rendez-vous à l'office de tourisme d'Angers, place Kennedy.

Angers en lumières. En bus touristique, dans le cadre de Soleils d'Hiver. Circuits commentés par un guide conférencier. Réservations à l'office de tourisme au 02 41 23 50 00. 3,50 €.
Les mercredis 19 et 26 décembre et les vendredis 21 et 28 décembre, entre 20 h et 21 h 30. Rendez-vous, place de l'Académie, à Angers.

La collégiale Saint-Martin. Visite guidée de ce monument carolingien parmi les mieux conservés de France. Réservations au 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €.
Le 19 janvier, à 15 h. Rendez-vous devant la collégiale, rue Saint-Martin à Angers.

À noter

Exposition “De l’image animée au cinématographe”, à voir jusqu’au 2 janvier, à la bibliothèque de Mûrs-Érigné. Avec des copies de machines du XIXe, projecteurs du début XXe, affiches, réclames et journaux d’époque et animations avec Alfred Alloyau, historien et collectionneur. Entrée libre.

EXPOSITIONS

Soleils d’Hiver. Entrée libre. *Jusqu’au 31 décembre, au Grand-Théâtre d’Angers (dans le hall).*

Chengdu-Petrograd. Peintures de Jean-Christophe Nourisson. Entrée libre. *Jusqu’au 21 décembre, du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h ; le samedi, de 9 h à 12 h. École supérieure des Beaux-Arts d’Angers, 72, rue Bressigny. 02 41 24 13 50.*

Crèmes d’argile. Ensemble de panneaux réalisé par les enfants des écoles dans le cadre du Salon des jeunes de Sainte-Gemmes-sur-Loire. Entrée libre. *Jusqu’ au 2 janvier. La gare de Sainte-Gemmes-sur-Loire.*

Trois projets pour l’Artothèque d’Angers. L’artothèque diffuse la création contemporaine. Elle accueille des expositions, et prête sa collection de 950 œuvres. Entrée libre. *Visible jusqu’au 6 janvier. Maison de l’architecture, avenue René-Gasnier, à Angers, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le dimanche, de 14 h à 18 h.*

D’intimité, d’éternité. La peinture monumentale en Anjou au temps du roi René. Entrée libre. *Jusqu’au 6 janvier. À la collégiale Saint-Martin à Angers.*

Les gens du voyage. Photos et textes qui évoquent notamment l’habitat des gens du voyage. Proposée par Angers Loire Métropole. *Visible à la mairie de Mûrs-Érigné, jusqu’au 17 décembre ; à la mairie de Trélazé, du 14 au 25 janvier.*

La folie des grandeurs. Petites architectures innovantes et récréatives pour redonner l’envie de l’architecture au grand public et montrer qu’originalité ne rime pas toujours avec coût élevé. Entrée libre. *Du 14 janvier au 22 février. Maison de l’architecture, avenue René-Gasnier, à Angers, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le dimanche, de 14 h à 18 h.*

Jacky Bluteau. Peintures “Lumières de Loire”. Entrée libre. *Du 18 janvier au 10 février au Grand-Théâtre. Du mardi au samedi, de 12 h à 19 h, le dimanche, de 14 h à 18 h.*

Nadine Altameyer. Textile et matériaux, volumes. Entrée libre. *Du 15 février au 16 mars, au Grand-Théâtre. Du mardi au samedi, de 12 h à 19 h, le dimanche, de 14 h à 18 h.*

SPORT

Danse sur glace, Trophée de la Rose d’Anjou. Compétition classée tournoi de France (sélection championnat de France). 140 compétiteurs âgés de 9 à 20 ans. Danses imposées et créations originales. *Les 15 et 16 décembre. La patinoire d’Angers, rue du Haras.*

Infos pratiques

Théâtre Le Quai à Angers 17, rue de la Tannerie 49 100 Angers. Internet : www.lequai-angers.eu Théâtre de 400 et 900 places, forum, bar, restaurant panoramique. Information, location, réservation. Tél.02 41 22 20 20 (tous les jours de 12 h à 18 h). Au guichet, du lundi au samedi de 12 h à 18 h, dans le Forum du Quai. Lignes de bus 1, 3, 5, 6 et 15 à proximité. **Orchestre national des Pays de la Loire** ONPL/Angers Nantes Opéra 26, avenue Montaigne à Angers. 02 41 24 11 20. **Jazz pour tous** 13 rue Gâte-d’Argent 49100 Angers.Tél. : 02 41 77 26 28.Réservations, Fnac, Carrefour et Géant-Casino. **Le Chabada** Angers. 56, bd du Doyenné. Infos concerts au 02 41 96 13 48. Ouverture des portes à 20 h 15. Concert à 20 h 45 **Parc des expositions** Angers route de Paris. **Centre Vilar** Angers, La Roseraie. 02 41 68 92 50/02 41 68 18 34. **Centre Jean-Carmet** 37, route de Nantes à Mûrs-Erigné. Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h, sauf week-end. Tel. 02 41 57 81 85. Locations sur place ou Fnac (02 41 24 33 33). **Théâtre de l’Hôtel-de-Ville (THV)**, à Saint-Barthélemy-d’Anjou, place Jean-XXIII. Locations au, 02 41 96 14 90. **Théâtre de l’Avant-Scène** à Trélazé, 32, chemin de la Maraîchère. 135 places. Réservations au 02 41 33 74 74. **Centre Brassens** à Avrillé, allée Georges-Brassens. Tel. 02 41 31 11 30. **Théâtre Chanzy** 30, avenue de Chanzy, à Angers. 02 41 88 89 29. **Le théâtre des Dames Ponts-de-Cé/salle Emstal.** Réservervations Tél. 02 41 79 75 94. **Le Carré des Arts** à Pellouailles-les-Vignes 1, rue de la Vieille-Poste. 02 41 27 18 98. **Maison de l’Environnement Angers** avenue du Lac de Maine. 02 41 22 32 30. **Angers Loire Tourisme** place Kennedy. Visites, conférences et animations. Renseignemnts et réservations 02 41 23 50 00. **La Grange aux Dîmes** Réservations au 02 41 45 24 16.

ABONNEZ-VOUS !

Vous avez quitté la région angevine et vous voulez vous tenir informé de l’actualité de la métropole ? Vous pouvez continuer à recevoir le journal MÉTROPOLE à votre domicile, en souscrivant un abonnement d’un an au tarif de 5 €.

Renvoyez ce coupon complété, accompagné d’un chèque* de 5 € à : Angers Loire Métropole, direction de la communication, 83, rue du Mail, BP 80529, 49 105 Angers cedex 02.

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE : .....

TARIF ANNUEL DE L’ABONNEMENT : 5 €

* RÈGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE, LIBELLÉ À L’ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.

Moi,
je vais à la source
de l'information
A partir
du 15 décembre,
visitez la maison
du tramway
12, place Imbach à Angers
Ouvertures exceptionnelles les dimanches 16 et 23 décembre
de 14h à 19h dans le cadre de «Soleils d'Hiver»
N° Vert 0 800 104 204
www.angersloiremetropole.fr/tramway
Ambassadeur
TRAMWAY
© Angers Loire Métropole | Photo: Olivier Calvez | Novembre 2007
PAYS DE LA LOIRE
angers loire métropole
rayonnante entreprenante naturelle solidaire